



Jean Pelletier
Québec:
\$68,500



Margaret Delisle
Sillery:
\$30,000

Les salaires des maires de la CUQ dépassent tous la norme

♦ Si les maires des 13 villes de la Communauté urbaine de Québec s'en tenaient aux normes suggérées par la loi pour déterminer leur salaire, ils se retrouveraient pour la plupart sous le seuil de la pauvreté. C'est sans doute la raison pour laquelle leurs municipalités leur octroient, à deux exceptions près, des rémunérations équivalant au double, au triple et même au quadruple de la norme suggérée par le législateur. Et encore, certains maires jugent-ils leur salaire insuffisant.

Page F-1



Ralph Mercier
Charlesbourg:
\$44,200



Claude Beaudoin
Val-Bélair:
\$28,700

MICHEL de KERDOUR

plus de 28 ans d'expérience

- Peintures et sculptures d'artistes canadiens et internationaux
- Expertise et évaluation
- Encadrements or fin 23 carats

4 Place Québec 522-4341
A la porte du Hilton

LE SOLEIL

SAMEDI 16 JANVIER 1988
QUÉBEC, 92^e année, no 18

110 pages, 7 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Percé-Abitibi 1,40\$ 1,25\$

TOLBEC

TÔLE ÉMAILLÉE

Tél.: (418) 872-3738
1780, route de l'Aéroport, Ste-Foy
C.P. 70, Ancienne-Lorette G2E 3M2

LES DOSSIERS

Jacques Parizeau Une organisation de vieux «pros»



♦ Pour son entrée officielle dans la course à la présidence du PQ, Jacques Parizeau a choisi d'aborder la question la plus délicate de sa campagne, celle de la souveraineté. Derrière lui, une organisation de «vieux pros» veille au grain.

Cahier B

Racket de contraventions

Scandale à Winnipeg, trois juges impliqués

♦ WINNIPEG (d'après CP) - Un juge de la cour provinciale du Manitoba, deux juges municipaux, un procureur de la couronne et deux avocats ont été accusés, hier, d'avoir obstrué et détourné le cours de la justice manitobaine dans un racket de contraventions.

La nouvelle a été annoncée, vendredi, par le Procureur général de la province,

M. Vic Schroeder, au cours d'une conférence de presse en compagnie du directeur de la police de Winnipeg, M. Herb Stephen.

M. Schroeder a fait savoir, de plus, que le juge en chef Harold Gyles, de la cour provinciale, a été démis de ses fonctions et qu'il faisait présentement l'objet d'une enquête. M. Stephen, pour sa part,

a révélé que les policiers ont eu recours aux tables d'écoute, depuis l'été dernier, pour établir leur preuve.

Une cinquantaine de policiers, a-t-il ajouté, travaillent encore dans cette affaire et d'autres accusations seront probablement portées.

La cour municipale de Winnipeg est demeurée fermée, vendredi, afin de per-

mettre aux policiers d'y faire certaines recherches. Elle sera ouverte lundi.

Le juge Robert Trudel, de la cour provinciale, a déjà été inculpé de conspiration pour détourner le cours de la justice.

Le juge municipal Bruce Steen a été accusé d'obstruction à la justice et le juge

Lire A-2, SCANDALE



Locataire expulsée par -25° C

♦ Triste matinée pour Mme Gilberte Paquet, de la rue Santerre, à Vanier. Par -25° C, son propriétaire, ordre de la cour à la main, l'a expulsée de son logement avec son fils adolescent et son chien. Une scène qui a soulevé l'indignation des voisins. Mais pour le propriétaire, c'était la fin d'un an de difficultés.

Page A-3

LES ARTS



Joe Bocan C.

L'année 1987 à oublier

♦ Triste année pour Joe Bocan. Une série de revers personnels et professionnels l'ont affectée. Mais 1988 devrait la relancer, elle, l'une des révélations des années 85-86.

Cahier C

Lock-out d'un jour Épreuve de force à la Domtar de Donnacona

♦ À la suite du refus de ses 450 travailleurs de mettre fin à leurs moyens de pression qualifiés d'«inacceptables», la direction de la papetière Domtar de Donnacona a mis pendant quelques heures, hier, sa menace de lock-out à exécution. Des pourparlers survenus en soirée entre les deux parties ont cependant permis d'éviter la fermeture de l'usine.

par Normand PROVENCHER

Réunis en assemblée syndicale hier soir, les ouvriers de Domtar, membres de la Fédération des travailleurs des pâtes et papiers (CSN), ont en effet accepté la proposition patronale de mettre un terme aux moyens de pression en échange de la levée du lock-out.

«Nous attendons maintenant les heures de négociations, a mentionné M. Gilles

Lire A-2, DOMTAR

LA BONNE CHÈRE



Les moules de retour

♦ Les moules sont de nouveau au menu, mais ce n'est pas la ruée. Les consommateurs restent hésitants et les restaurateurs de la région de Québec qui en font une spécialité se montrent très prudents.

Cahier G

LA MÉTÉO



Nuageux avec de fréquentes éclaircies. Max.: -6 à -8. Demain: nuageux avec chutes de neige dispersées. Venteux.

Détails, page G-6

LE SOMMAIRE

Annonces classées.....	E-4 à E-18, G-6 à G-9
Arts.....	Cahier C
Bonne chère.....	Cahier G
Bridge.....	E-17
Carrières.....	Cahier F
Crayons de soleil.....	D-10
Décès.....	G-9, G-10, G-11
Dossiers.....	Cahier B
Économie.....	B-5
Habitat.....	Cahier E
Horoscope.....	E-17
Monde.....	A-10 à A-14
Mot fleché.....	E-18
Mots croisés.....	E-17
Mot mystère.....	E-17
Où aller à Québec.....	C-12
Patron.....	E-17
Tourisme.....	Cahier D

LES REÉR CROISSANTS

du Trust Général

Enrichissez-vous avec les REÉR croissants du Trust Général!

- Comparez! Et bénéficiez de nos taux élevés!
- Renseignez-vous sur notre vaste gamme de véhicules de placement
- Consultez nos conseillers

10 1/2%
3 ans
Intérêt annuel et composé

19 3/4%
2 ans
Intérêt annuel et composé

19 1/2%
1 an
Intérêt annuel et composé

Sillery, 1091, chemin St-Louis:
686-0630
Québec, Place Fleur de Lys: 522-4618
Lévis, Les Galeries Chagnon: 833-4450
Chicoutimi, 494, Champs-Élysées:
549-6490
Jonquière, Place St-Michel: 695-6490
Rimouski, 2, St-Germain Est: 724-4106
Sept-Îles, 770, boul. Laure: 968-1830

Taux sujets à confirmation

TRUST GÉNÉRAL

ENRICHISSEZ
VOTRE
REÉR!

SUITES de la première page



Robert Trudel, juge

Me Jay Prober

SCANDALE...

municipal Adrienne Gauthier, de conspiration pour détourner le cours de la justice.

Le procureur de la couronne Neville Shende a été inculpé d'obstruction à la justice, de même que l'avocat Jay Prober. L'avocat Manly Israel a été accusé de conspiration pour détourner le cours de la justice et l'avocat Jay Prober a été accusé d'obstruction à la justice.

Cinq autres individus ont aussi été mis en accusation et ce sont: Donald Bennington, Andor Osztermann, Edith Osztermann, Don Gemmel et Dennis Verrier.

Émoi à la Cour

Parmi les accusés, Jay Prober est un avocat bien connu de Winnipeg ainsi qu'un membre influent du Parti libéral manitobain. Il avait été avocat conseil lors de l'enquête sur l'atterrissage forcé d'un avion d'Air Canada à Gimli, en 1983.

Quant au juge Trudel, une personnalité bien en vue parmi les francophones manitobains, il fut nommé à la magistrature en 1967. Me Israel est avocat depuis plus de 30 ans à Winnipeg et Me Schende est à l'emploi du ministère de la Justice.

Avares de détails

Me Stephen et Schroeder ont évité de donner des détails supplémentaires qui pourraient nuire au déroulement de l'enquête.

Le procureur général du Manitoba a indiqué que le gouvernement ne pouvait démettre Trudel et Gyles de leur poste de juge et que cette décision devait être prise par le Conseil judiciaire, organisme dont Gyles était membre lui-même jusqu'à ce que le cabinet lui enlève son titre de juge en chef.

Schroeder estime qu'aucun des deux juges n'aura la possibilité d'officier d'ici à ce que cette affaire ne soit complètement terminée. Une affaire grave

«C'est une affaire très grave, et je souhaiterais en connaître tous les détails avant de faire d'autres commentaires», a noté Benjamin Hewak, juge en chef de la cour supérieure du Manitoba.

«J'ai toujours eu en plus haute estime ces juges qui ont été mis en cause et, jusqu'à maintenant, je n'ai aucune raison de changer d'opinion», a-t-il ajouté.

Enfin, un porte-parole du Barreau manitobain a affirmé que cet organisme étudierait les agissements des avocats une fois que les cours auraient disposé de ces cas.

DOMTAR...

Papillon. Tout pourrait se régler cette nuit ou en fin de semaine, on ne le sait pas.

Plus tôt dans la journée, le surintendant général du personnel et des relations industrielles de l'usine, M. Normand Laprise, avait confirmé la mise en application du lock-out. «Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour éviter cette déplorable situation. Mais nous ne pouvions plus la tolérer plus longtemps», avait-il alors déclaré au sujet du climat de travail tendu prévalant dans l'usine.

Afin de faire accélérer les pourparlers avec la partie patronale, les travailleurs de Domtar, qui sont sans contrat de travail depuis le 30 avril, ont eu recours à une série de moyens de pression qualifiés de «pacifiques» par le président du syndicat, M. Gilles Papillon. Moyens de pression qui consistaient principalement à ne pas adresser la parole aux contremaîtres et à refuser de les remplacer.

«En aucun temps, ces moyens de pression pacifiques n'ont occasionné des pertes de temps au travail», a souligné M. Papillon.

«La loi du silence et les conditions de travail invivables imposées à nos contremaîtres ne pouvaient être tolérées plus longtemps, renchérit pour sa part M. Laprise pour justifier la décision des dirigeants de la compagnie Domtar.

D'intenses négociations tenues au cours de la nuit de jeudi à hier en présence d'un conciliateur, M. Marcel Boisvert, avaient pourtant laissé entrevoir un dénouement probable des négociations. «Nous étions à un cheveu de nous entendre, révèle M. Papillon. À 6 h du matin, l'employeur s'est retiré et à midi la compagnie a commencé à demander au département de thermo-dynamique de diminuer le travail afin de vider les réservoirs.

Les employés avaient alors décidé de demeurer en poste malgré l'imposition du lock-out.

«C'est vrai que nous sommes venus près d'une entente, continue M. Laprise. Nous nous sommes quittés en disant vouloir réévaluer la situation. Les moyens de pression se sont poursuivis malgré nos demandes. Nous avons donc conclu que nous ne pouvions pas continuer dans ces conditions.»

Les négociations achoppent principalement sur le guide de classification des employés de métier, la compagnie désirant obtenir plus de polyvalence de la part de ses travailleurs.

La compagnie Domtar est contrôlée en partie par la Société générale de financement et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Démantèlement d'un important réseau de trafiquants de drogue

♦ SAN DIEGO, Californie (AFP/AP) - Un important réseau de trafiquants de cocaïne a été démantelé hier aux États-Unis. Les policiers ont tendu un piège à des dirigeants militaires et politiques mexicains.

Ce réseau avait les moyens d'importer aux États-Unis la moitié de cette drogue qui y est consommée. Douze étrangers, dont cinq Mexicains ayant ou ayant eu des liens avec le gouvernement du Mexique, sont accusés d'avoir organisé ce réseau, a indiqué à San Diego le procureur responsable du dossier.

Sept de ces douze personnes, six Mexicains et un Bolivien, ont été arrêtées à l'issue d'une opération de six mois par des agents de la brigade anti-stupéfiants (DEA) et des douanes qui s'étaient fait passer pour des trafiquants américains, a-t-il précisé. À leur insu, les véritables trafiquants ont été filmés et leurs conversations enregistrées, dans une luxueuse demeure dans laquelle ils avaient été attirés.

Parmi les Mexicains qui ont été arrêtés figure un ancien colonel de l'armée mexicaine, Jorge Carranzas, 52 ans. Un autre militaire mexicain, le général Poblano Silva, et un ancien lieutenant-colonel de l'armée mexicaine, Salvador de La Vega, font partie des cinq personnes toujours en fuite, a-t-il ajouté. Selon la DEA, des militaires mexicains devaient bloquer une autoroute sur une dizaine de kilomètres pour que les avions amenant la drogue de Bolivie puissent utiliser l'artère comme piste d'atterrissage.

DEMAIN DANS LE SOLEIL DU DIMANCHE



Entre prix Nobel

♦ Lui-même Nobel de la paix, Elie Weisel organise une rencontre de 79 gagnants du Nobel dans l'espoir de sortir les gens de leur torpeur face aux problèmes du monde.

Golden Globe

♦ Notre correspondant à Hollywood lève le voile sur les mystérieux Golden Globe Awards, prix cinématographiques remis la semaine prochaine.



Visite aux ateliers

♦ Les Ateliers du Carnaval donnent la dernière touche aux chars qui participeront au défilé.

Ottawa a retiré 21,689 employés de ses listes de paie en 86-87

♦ OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a coupé 21,689 employés de la liste de paie fédérale au cours de l'année se terminant le 30 juin 1987 — principalement en vendant des sociétés de la couronne au secteur privé.

Statistique Canada a annoncé cette semaine que le gouvernement comptait 584,206 employés à son service dans les ministères et dans les sociétés de la couronne à la fin de la période de 12 mois comparativement à 606,174 un an auparavant.

La baisse de 3,6 pour 100 comprend 14,126 employés de diverses entreprises gouvernementales et 7,842 fonctionnaires oeuvrant dans les ministères.

Il y avait 384,856 employés dans les ministères à la fin de la période comparativement à 392,698 l'année précédente. Au sein des entreprises fédérales, le total des effectifs est passé de 213,476 à 199,350.

La coupe du personnel des sociétés d'Etat est due principalement à la vente de Canadair, Transport Route Canada, Pécheries Cartier, Fishery Products International et Téléglobe Canada à des acheteurs privés.

Une des coupes les plus importantes de personnel s'est produite à Statistique Canada où les effectifs ont chuté de 50 pour 100 à la suite du licenciement des intérimaires ayant effectué le recensement de 1986.

Par ailleurs, les effectifs ont crû de 8,7 pour 100 au Conseil du Trésor; de 7,9 pour 100 à la Justice; de 5,9 pour 100 aux Finances; et de 5,4 pour 100 aux Communes.

L'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente 176,000 fonctionnaires, a déclaré que la vente des sociétés de la couronne constitue un bien mauvais moyen de couper le nombre d'employés de l'Etat.

«Ils ont vendu ces sociétés de la couronne à des prix dérisoires. Aucune d'entre elles n'a été vendue au prix auquel elle était évaluée. Quelqu'un en profite dans le secteur privé. Mais qui d'autre?»

Pourtant, la tendance va probablement se poursuivre, a dit M. Daryl Bean, car le gouvernement est

de par son idéologie engagé dans la privatisation.

«Ça a été politique depuis le début. Aucun doute, ils vont continuer à essayer de privatiser. Air Canada — ils sont en train de jouer avec ça aussi. Et Petro-Canada — vous pouvez parier qu'elle figure aussi sur leur liste. La question est simplement de trouver comment s'en débarrasser.»

M. Bean admet néanmoins que les réductions du personnel des ministères ne s'est pas traduite par des mises à pied, la plupart des travailleurs ayant réussi à accéder à d'autres emplois libérés par attrition.

Seulement 220 membres de l'alliance ont été congédiés au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1987, a-t-il conclu.

LES FAITS DIVERS

Les Gaspésiens sonderont le fleuve

♦ Pour en avoir le coeur net sur une histoire qui navre toute la Gaspésie, une poignée de citoyens de Rivière-au-Renard sondera en barques les berges du golfe Saint-Laurent ce week-end, afin de retracer les corps des trois enfants O'Connor, présumément noyés par leur père dimanche dernier. Seul le cadavre du père, Alfred O'Connor, âgé de 37 ans, a été retrouvé mardi, à quelques mètres du quai municipal.

par Isabelle JINCHEREAU

Après trois jours de vaines recherches, la Sûreté du Québec a abandonné hier tout espoir de retrouver vivants Harold, Eric et Simon O'Connor, âgés respectivement de 11, 5 et 4 ans, qui prenaient place dans la voiture louée par leur père.

Leur disparition accrédite la thèse du triple meurtre, suivi d'un suicide, survenue samedi. Les quatre personnes se seraient noyées au quai. Tout indique que les garçons auraient sans doute été précipités dans l'eau glacée. Dans une lettre retrouvée dans la voiture abandonnée, le malheureux père, un assisté éprouvé par une séparation toute récente, indiquait vouloir «se débarrasser de ses problèmes».

Il avait abandonné son argent, un sac de friandises et ses effets personnels dans la Toyota Corolla grise, qui lui avait permis d'aller chercher ses enfants samedi. M. O'Connor, qui avait reçu l'autorisation de garder ses fils le week-end, devait les ramener à leur mère à 19h dimanche.

Au début, plusieurs proches ont cru que le père avait fait une fugue ou simplement caché les siens en lieu sûr. Mais aujourd'hui, on semble persuadé que les bambins n'ont pas survécu à cette crise de désespoir.

La SQ évalue que le drame s'est produit entre 13h30 et 16h30 samedi. Hier, le mercure marquait

-50° Celsius avec les vents et d'énormes vagues se frottaient contre le quai de Rivière-au-Renard, ce qui rendait les recherches trop difficiles.

«C'était comme chercher une aiguille dans 100 meules de foin. Les jeunes étaient vêtus d'habits de motoneige, qui, au contact de l'eau, réagissent comme des bouées. Ils peuvent être rendus loin. Le golfe,

c'est immense», expliquait hier un policier.

Même le survol d'un hélicoptère au-dessus du golfe et de la baie des Chaleurs n'a rien donné. Selon l'agent Daniel Lamirande, de la SQ de Rimouski, ces résultats ne ferment pas le dossier pour autant. Tant et aussi longtemps que les

corps des enfants ne seront pas retrouvés, les enquêteurs suivront cette affaire.

En attendant, une autopsie a été pratiquée sur le corps du père et elle confirme la mort par noyade. Des expertises en toxicologie et en alcoolémie ont également été effectuées.

Cinq morts dans un accident routier

♦ TIMMINS, Ont. (PC) - Un homme, sa femme, leur fils et deux autres garçons, qui se rendaient à un tournoi de hockey à Rouyn, ont perdu la vie jeudi soir quand un camion de cinq tonnes a heurté leur automobile de plein front, a fait savoir la Sûreté de l'Ontario.

La collision entre trois véhicules est survenue sur la route 101, environ 25 kilomètres à l'est de Timmins, a fait savoir le caporal Marcel Bélanger, à South Porcupine.

♦ La jeune Annick Vézina, victime d'engueures en attendant son autobus d'écoliers, la semaine dernière, dans le rang de la Montagne, à Saint-Raymond, devrait quitter dans quelques jours le Centre des grands brûlés de l'hôpital Saint-Sacrement de Québec.

par Isabelle JINCHEREAU

L'écolière de 10 ans souffre de graves engelures aux mains. Mais ses blessures guérissent très bien. Les pieds et les mains ont désenfilé et Annick peut maintenant écrire et dessiner normalement. Il lui faudra ensuite une courte période de convalescence avant de retrouver ses compagnons de classe.

L'enfant a été retrouvée inconsciente et transie vers 9h le 7 janvier, soit 75 minutes après le passage de son autobus scolaire. L'enquête de

Les victimes sont Alain Bradette, 36 ans, sa femme Lise, 33 ans, leur fils Sylvain, 11 ans, ainsi que Geoffrey Jones, 12 ans, et Ali Eren, 11 ans. Ils étaient tous citoyens de Timmins.

L'auto filait vers Rouyn où les trois garçons, membres d'une équipe atome, devaient participer à un tournoi se déroulant en fin de semaine.

Il était difficile d'établir la cause de la collision multiple entre l'auto-

mobile, le camion et une fourgonnette, a ajouté le caporal Bélanger. Il ne neigeait pas, a-t-il dit, il ne venait pas mais de la neige recouvrait la route et il était difficile de voir les indications peintes sur le pavé.

Le conducteur de la fourgonnette, Jean-Luc Rivet, 24 ans, de Sturgeon Falls, était à l'hôpital et son état était considéré comme sans danger. Le conducteur du camion, Kirk Horoky, 29 ans, de Burlington, Ont., n'a pas été blessé.

Annick Vézina quittera l'hôpital sous peu

avait démontré par la suite que la conductrice du transporteur n'avait pas fait monter la fillette postée devant l'arrêt, parce qu'elle croyait qu'elle attendait son frère. En outre, la fillette ne lui avait pas répondu lorsqu'elle lui avait demandé si elle embarquait.

La chauffeuse, Mme Denise Beaulieu, devait également révéler aux dirigeants de la commission scolaire Mgr Vachon que même par un froid de -30°Celsius, elle n'avait pas remarqué que l'enfant avait l'air gelé. En rencontrant les dirigeants de la commission lundi, Mme Beaulieu a cependant reconnu qu'elle avait fait une erreur de jugement.

Mercredi, l'assemblée des commissaires a jugé bon de ne prendre aucune sanction contre Mme Beaulieu, une chauffeuse d'expérience, au dossier sans tache. Cette dernière reprendra son service lundi sur le parcours habituel, après avoir bénéficié de quelques jours de congé.

Les parents d'Annick, Émile et Esther Vézina, ont porté plainte au bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, pour faire la lumière sur toute cette histoire. Dès que les conclusions de la police seront rendues publiques, les Vézina envisagent d'intenter des poursuites civiles.

LOTÉRIES

INTER-LOTO		MINI-LOTO	
734918 gagne \$250,000		892672 gagnent \$50,000	
34918 gagnent \$2,500		92672 gagnent \$5,000	
4918 gagnent \$250		2672 gagnent \$250	
918 gagnent \$25		672 gagnent \$25	
18 gagnent \$10		72 gagnent \$5	
numéros mobiles			
92666 gagnent \$2,500		89267 gagnent \$1,000	
0293 gagnent \$250		8926 gagnent \$1,000	
538 gagnent \$25		892 gagnent \$10	
PROVINCIAL			
1262759 gagne \$500,000			
262759 gagnent \$50,000			
62759 gagnent \$1,000			
2759 gagnent \$100			
759 gagnent \$25			
59 gagnent \$10			
LA QUOTIDIENNE			
tirage du 15 janvier			
0-3-5			
5-7-5-7			

LE SOLEIL

ABONNEMENTS:
647-3333
Extérieur (sans frais)
1-800-463-2362
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam. et dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES:
647-3311
Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION:
647-3394
Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00
Samedi: de 12h00 à 23h00
Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS:
647-3233
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Le Soleil
390, rue St-Vallier est
Québec G1K 7J6

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.



LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Une locataire est jetée sur le trottoir par un froid de moins 25 degrés Celsius

◆ Quelques jours à peine après l'année internationale des sans-abris, la région de Québec a vécu, hier, un cas pathétique: parce qu'elle n'avait pas payé son loyer depuis quelque temps, une femme et son fils ont été jetés dans la rue par un froid de moins 25 degrés Celsius.

textes de Guy DUBÉ

Il était 9h, hier matin, quand un huissier, le propriétaire de l'immeuble et trois employés sont venus frapper à la porte de l'appartement 1, au 485 Santerre, à Ville de Vanier. Sortie de son lit, Mme Gilberte Paquet a eu à peine le temps de revêtir une robe de chambre avant d'être littéralement expulsée et jetée dans la neige, avec son fils Nicolas, âgé de 19 ans, et son chien Daisy.

Tous ses meubles et ses effets personnels ont été tirés sur le banc de neige, à bout de bras. Le matériel a même abouti sur la chaussée.

Complètement démunie, abandonnée par son mari qui est parti vivre à Philadelphie, transie par le froid et l'humidité, Mme Paquet a vainement cherché pendant deux heures un chèque de \$170, dans l'amoncellement d'objets hétéroclites jetés pêle-mêle.

Désespérée, elle a mis fin à ses recherches et elle a demandé un taxi pour prendre refuge chez sa fille, en attendant de se trouver un autre logement. Ne vivant que des prestations d'aide sociale, Mme Paquet ignorait ce qu'il adviendrait de ses meubles, dont certains étaient brisés, sur le banc de neige et dans la rue.

Elle n'a pu récupérer que quel-

ques rares objets personnels à bord de la voiture taxi et elle a dû abandonner son chien, grelottant à l'entrée de l'immeuble.

«Je m'en fous, je m'en vais chez ma fille et je vais me trouver un autre logement, a commenté la femme dans la quarantaine, visiblement en état de choc. Il faisait si froid dans ce logement que mon fils devait dormir tout habillé.»

Elle ajoute que le propriétaire, M. Paul-Émile Richard, ne l'avait pas prévenue et qu'il n'était pas venu chercher le loyer depuis deux mois. Après vérification, LE SOLEIL a appris que Mme Paquet avait été prévenue par huissier 48 heures plus tôt. Elle habitait à cet endroit depuis environ deux ans.

Quelques minutes après son

départ, un voisin a fait entrer dans le portique le chien Daisy qui grelottait sur le trottoir en attendant le retour — qui sait? — de sa maîtresse.

Coincidence, la police de Ville de Vanier était appelée en même temps à intervenir dans un immeuble situé dans la même rue, presque en face. Une autre femme vou-

lait récupérer ses effets personnels dans le logement de son «ex», qu'elle qualifiait de dangereux. Fusi- sil en main, un policier a ouvert le chemin, suivi de son collègue. Fi-

nalement, après cinq ou dix minutes, la femme a pu aller chercher ses effets, toujours sous la protection et la surveillance de la police. ◆

«Ça m'a même fait plaisir», dit le propriétaire de l'immeuble

◆ «Ça ne m'a rien fait du tout, ça m'a même fait plaisir.»

Le propriétaire de l'immeuble d'où a été évacuée Mme Gilberte Paquet, hier matin, n'a aucun regret. Loin de là.

M. Paul-Émile Richard explique qu'après un an de non-paiement, c'est son droit.

«J'ai eu un jugement de la cour.

On lui a envoyé un avis de 48 heures, puis après, on l'a sorti. S'il y en a qui trouvent que ce n'est pas correct, qu'ils viennent payer un an de loyer et on va la garder. Mais sans son chien et ses deux chats; ce n'est pas une écurie ça,» mentionne le proprio, précisant qu'elle n'avait pas le droit de garder des animaux.

M. Richard ajoute qu'il n'a pas

tenu compte de la température froide. Il a agi légalement, insiste-t-il.

Il trouve même normal que les meubles et autres objets du logement aient été jetés sur le banc de neige et dans la rue.

«Après un an, tu deviens choqué.» Interrogé de façon plus serrée, M. Richard reconnaît finalement que ça ne faisait pas un an qu'il n'avait pas reçu de paiement de loyer. «Elle a donné des petits acomptes à certains moments...»

Plusieurs logements ne sont pas loués dans la rue Santerre, à Ville de Vanier. La situation ne fait pas peur à M. Richard. «Je préfère avoir un logement avec personne dedans plutôt qu'avec une personne qui ne paie pas.»

Vérification faite auprès de la Régie du logement, le propriétaire avait effectivement obtenu le droit d'évincer Mme Gilberte Paquet, puisqu'une décision en ce sens a été rendue le 7 décembre dernier.

Mme Paquet ne s'étant pas prévalu de son droit d'appel, M. Richard pouvait, un mois plus tard, lui faire signifier un avis de 48 heures, se présenter avec un huissier, expulser la locataire et sortir tous ses meubles, précise une porte-parole de la régie, Mme Mi-

chelle Fontaine. Aucun règlement n'empêche l'exécution d'un tel mandat, en plein hiver, même s'il fait une température de moins 25 degrés Celsius.

Voisine estomaquée

«En 1988, alors qu'on aide les pays sous-développés, mettre des gens dehors à -25, je trouve ça abominable. Quand j'ai vu ça, ce matin, je ne voulais pas le croire.»

Une propriétaire d'un immeuble de la rue Santerre, à Ville de Vanier, Mme Denise Gingras, était estomaquée, hier matin, quand elle a vu sa voisine se faire jeter à la rue, totalement impuissante.

«On ne ferait même pas ça à des animaux. Si ça avait été moi, il aurait eu un coup de poing sur la gueule.»

Mme Gingras et son mari Albert ne menageaient pas leurs mots pour qualifier la situation. «C'était une voisine comme une autre, elle ne dérangeait personne. On trouve ça cruel, on ne ferait même pas ça à un chien.»

Elle mentionne que sa voisine, Mme Gilberte Paquet, n'avait pas beaucoup d'argent. «L'été, elle se faisait sécher les cheveux en branchant le sèche-linge sur les prises du stationnement, à l'extérieur, pour économiser l'électricité.» ◆



Le réveil a été brutal pour Mme Gilberte Paquet hier.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Grave pénurie de sang à Montréal

◆ La région de Montréal fait présentement face à la pire pénurie de sang de son histoire. La situation est telle que certains hôpitaux doivent remettre des chirurgies à plus tard.

par Guy DUBÉ

Le chef des laboratoires au centre permanent de la Croix-Rouge, M. Alain Masson, a indiqué au SOLEIL, hier, que les dirigeants de la société ont dû faire appel aux autres centres, dans les régions de Québec, de l'Ouest-Québec, de l'Ontario et même de l'Ouest canadien, pour pouvoir répondre aux demandes les plus urgentes.

La Société de la Croix-Rouge a également fait appel au public, qui a répondu de façon positive. Elle s'attendait, hier, à ce que 1,000 donneurs se soient présentés, au cours de la journée et de la soirée, dans les différents centres mobiles de la région métropolitaine.

La pénurie concerne essentiellement le sang de groupe O, qu'il soit négatif ou positif. Ce type de sang, reconnu comme «donneur universel», est habi-

tuuellement utilisé dans les cas d'urgence, quand les médecins ignorent le groupe du malade ou de l'accidenté.

Depuis deux ans, a constaté M. Masson, les gens donnent de moins en moins de leur sang dans la région de Montréal, contrairement à Québec ou ailleurs. Le centre permanent ne recevait, en moyenne, que 200 donneurs par jour. L'objectif des prochaines semaines est de 900 donneurs quotidiennement, pour remettre la banque de sang en bon état de fonctionner.

Par exemple, les différents établissements hospitaliers avaient besoin, avant-hier, de 500 unités (un sac contient un demi-litre) de sang de groupe O, alors que le centre montréalais de la Croix-Rouge ne disposait en inventaire que de 35 unités.

À Québec

À Québec et dans l'Est de la province, la situation est normale, précise de son côté le directeur médical adjoint de la Croix-Rouge de Québec, le Dr Michel Hébert.

Le centre de Québec envoie même régulièrement à Montréal le sang de groupe O qu'il a en surplus. ◆

Explosion à la base de Valcartier Le mystère continue de planer

◆ Aucun élément nouveau n'est venu s'ajouter aux hypothèses émises cette semaine sur les causes de la tragique explosion qui a fait huit blessés, lors d'un exercice de guerre d'hiver sur la base de Valcartier.

par Isabelle JINCHEREAU

Au cours du week-end, qui s'annonce moins frusquet, des experts reprendront leurs fouilles autour du cratère de 50 cm de profondeur et de 70 cm de large, creusé par la déflagration, afin de relever d'autres indices susceptibles d'éclaircir cet accident.

Vers 21h10 ce 7 janvier, un groupe de militaires se réchauffait autour d'un feu de bois, allumé trois heures plus tôt sur le site d'entraînement de survie qu'il parcourait, non loin de la route d'urgence du terrain, un peu au nord de la rivière Jacques-Cartier. Soudain, une boule de feu a soufflé le terrain, projetant les soldats plusieurs mètres aux alentours.

Comme ce secteur est réservé aux manoeuvres sans tir réel, les autorités de la base ont jusqu'à maintenant supposé qu'aucun obus ou grenade oubliés n'étaient responsables de cette détonation. Ils écartent également l'implication de tout explosif ou d'accélération, tout comme celle de pièces pyrotechniques de pratique, se trouvant à trois kilomètres de là. Surtout qu'aucun débris significatif n'a été découvert sur les lieux.

Pour l'instant, les hypothèses s'orientent surtout vers la présence de certains gaz souterrains. Ce qui d'ailleurs laisse plus d'un géologue pensif, en raison de la nature du sol, composé de roches trop anciennes qui ne permettent pas la formation d'un gaz comme le méthane par exemple. Une autre théorie veut qu'une vieille fosse septique creusée sur un campement soit à l'origine de cette explosion. Les vapeurs des gaz dégagées par les excréments pourraient avoir occasionné cet éclatement du sol.

Hier, le capitaine Marie-Josée

Chapelaine, du bureau des communications de la base, a précisé que les autres thèses qui circulent sur cet éclatement ne seraient pas divulguées tant et aussi longtemps qu'on n'aurait pas de certitudes sur les causes de l'accident. «Nous travaillons très fort pour en savoir plus long avant la prochaine bordée de neige. Ça avance», dit-elle.

En attendant, des échantillons de vêtements des blessés, d'écorces d'arbres, de suie et de terre ont été expédiés aux laboratoires de police scientifique de Parthenais, à Montréal. Les résultats ne seront pas connus avant plusieurs semaines.

Il est désormais interdit de faire des feux à ciel ouvert dans tout le secteur d'entraînement de la base tandis que les lieux de la tragédie demeurent fermés aux manoeuvres. Les Forces armées canadiennes ont promis de rendre public le résultat final des expertises.

Quant aux blessés, ils se rétablissent promptement. Outre le soldat Serge Grant, 23 ans, de Dos-

quet, qui s'en est tiré avec quelques brûlures, Isabelle Picard, âgée de 25 ans, de Laval, a été libérée ce midi de l'hôpital de la base et poursuivra sa convalescence avec un bras dans le plâtre. Elle a été opérée au coude.

Le soldat Paul Bélanger, 19 ans, de Saint-Jean-de-Dieu, et ses compagnons, Jacques Sénécal, 24 ans, de Drummondville, Laurent Valois, 19 ans, d'Amqui et Ginette St-Jean, 21 ans, de Val-d'Or, reprennent des forces au centre hospitalier de Valcartier, leurs blessures allant de brûlures au deuxième degré au visage et aux mains aux fractures aux jambes et aux contusions.

Le soldat Stéphane Lavoie, 19 ans, de Jonquière, devra retourner sur la table d'opération de la base pour pouvoir utiliser ses deux pieds. Quant à Jocelyn Primard, 18 ans, d'Amqui, il demeure sous observation à l'hôpital Saint-Sacrement. Les médecins surveilleront l'évolution de ses yeux. Le commandant Paul Addy a rendu visite aux blessés aujourd'hui. Il semble que leur moral soit très bon. ◆



Le Soleil, Jean Vallières

La Saint-Charles ouverte aux patineurs

C'est à compter d'aujourd'hui que les patineurs pourront s'en donner à cœur joie sur la surface glacée de la rivière Saint-Charles. Cette immense patinoire naturelle sera en effet accessible, de midi à 22 h, depuis le pont Dorchester jusqu'au pont Drouin, soit sur une distance d'un peu moins d'un kilomètre. Le même horaire sera en vigueur demain, ainsi que du lundi au vendredi, et de 10 h à 22 h les samedi et dimanche.

Saisie de drogue dans le Bas-du-fleuve

◆ La Sûreté du Québec a saisi pour un quart de millions de dollars de drogue lors de quatre perquisitions effectuées simultanément hier matin dans des résidences de Bic, Saint-Anaclet et Rimouski.

par Isabelle JINCHEREAU

Cinq hommes dans la vingtaine

ont été écroués en attendant leur comparution pour possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

La marchandise, soit 196 grammes de cocaïne et 2,277 grammes de hachish, a été découverte dans la neige. L'opération, intitulée *Doigts d'Or*, a été effectuée à l'aide des policiers de la ville de Rimouski. ◆



La Croix-Rouge Canadienne vous invite à la sécurité aquatique

COURS DE NATATION

PLONGEON

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (en piscine)

COURS SPÉCIALISÉS: médaille de bronze
croix de bronze

ENFANTS :

1 1/2 an et plus : Pré-scolaire
(initiation, canard blanc, grand canard, poisson rouge et joyeux dauphin)

5 ans et plus : tous les niveaux de la Croix-Rouge

ADULTES :

Débutants - intermédiaires - avancés

Débutants-débutants (même ceux qui ont très peur de l'eau)

Cours privés

HIVER 1988

QUÉBEC NATATION inc.

Une école à caractère éducatif et social

PISCINES :

Centre Fr.-Charon Boul. Hamel, Québec

Collège Limoulin 8^e Avenue, Québec

CEGEP Fr.-Garneau Boul. de l'Entente, Sainte-Foy

Pour informations et inscription : 687-4045

Vente de 800 mégawatts à l'État de N.-Y. depuis 1974

L'entente serait étalée sur une base annuelle



Le gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo, à gauche, et le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, lors de la signature, hier, du contrat de vente d'énergie au montant de \$17 milliards.

♦NEW YORK- Selon une hypothèse avancée, hier, par le premier ministre Robert Bourassa, Hydro-Québec et la New York Power Authority (NYPA) pourrait convenir d'appliquer 12 mois par an les ventes de 800 mégawatts d'électricité prévues dans un contrat signé en 1974.

par André FORGUES
envoyé spécial du SOLEIL

Les deux parties doivent négocier le prolongement de cette entente qui expire en 1998. Selon le contrat initial, le Québec vend 800 mégawatts d'énergie à New York, entre avril et novembre de chaque année.

« Ça peut être sur six mois, ça peut être sur 12 mois, ça se discute, je ne peux pas en dire plus », a déclaré M. Bourassa, hier, alors qu'on l'interrogeait sur la conclusion éventuelle de nouveaux accords entre Hydro-Québec et NYPA.

Selon les réponses du premier ministre et du P.D.G. sortant d'Hydro, M. Guy Coulombe, s'il n'est pas exclu que New York signe d'autres ententes avec le Québec dans l'avenir, les discussions envisagées pour l'instant portent seulement sur le renouvellement du contrat de 1974.

« Il faut continuer à négocier ça pour l'allonger », a affirmé hier M. Coulombe, qui accompagnait M. Bourassa au cours de sa visite chez le gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo.

Hydro et NYPA viennent aussi, on le sait, de conclure une nouvelle entente qui prévoit la vente de 1,000 mégawatts d'énergie sur une période de 21 ans à compter de 1995. Ce contrat doit rapporter \$17 milliards de revenus à Hydro-Québec d'ici l'an 2016.

Financement et Investissement

Par ailleurs, M. Bourassa a profité de son passage à New York pour soumettre à des dirigeants de firmes financières importantes son idée de relier les besoins d'emprunt d'Hydro à une campagne pour favoriser l'investissement.

L'idée, que M. Bourassa qualifie de « concept un peu nouveau »,

c'est de souligner aux firmes intéressées à financer le développement de la Baie James qu'elles pourraient être considérées plus favorablement par Québec si elles contribuaient, par ailleurs, à l'avènement de nouveaux investissements chez nous.

Le premier ministre a dû reconnaître que les financiers américains, comme les financiers européens auxquels il avait exposé son point de vue l'an dernier, en ont pris note et comprennent ce point de vue.

Pour M. Bourassa, il s'agit là d'exercer un pouvoir de négociation, même s'il n'est pas question d'établir un lien automatique entre le recours à des sources de financement et la contribution de ces sources au développement industriel québécois.

Le premier ministre ajoute que, pour l'instant, il s'agit avec les financiers de « maintenir le contact et établir les paramètres ». Les discussions prendront un tour plus spécifique d'ici 18 mois, quand Québec saura où, dans quel projet spécifique et à quel prix seront réalisés les éventuels investissements à la baie James.

Ces 18 mois sont nécessaires pour évaluer l'évolution de la demande d'électricité au Québec et le succès obtenu dans les négociations pour de nouvelles exportations, indique M. Bourassa même si le plan de développement d'Hydro rendu public l'an dernier prévoyait qu'une décision devrait être prise avant la fin de 1988 quant au prochain projet à réaliser à la baie James.

«SKIEZ EN FAMILLE»

Une journée de plein air de randonnée à ski

60 forfaits d'une journée pour un maximum de 4 personnes comprenant:

- le petit déjeuner chez Marie Antoinette
- le transport aller-retour du restaurant
- l'équipement pour la journée
- le billet de journée au Camp Mercier ou au Parc du Mont-Sainte-Anne
- et des surprises...

Pour participer, il suffit de remplir le coupon et de le déposer dans le bûche prévu à cette fin. Les tirages au sort se feront sur les ondes de CHIK-99 du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 8 h 30 et entre 17 h 30 et 18 h 30. Les gagnants seront avisés par téléphone.

20 tirages par semaine du 18 janvier au 26 février 1988.

Règlement du concours disponible à CHIK-99 et dans les restaurants Marie Antoinette.

Visitez les restaurants Marie Antoinette, CHIK-99 et courez ainsi la chance de gagner l'un des 60 forfaits pour un maximum de 4 personnes.

SKI-VISION
LE SOLEIL
CAMP MERCIER
PARC DU MONT-SAINTE-ANNE
Marie Antoinette
Ouvrir 24 heures
CHIK 99

Société des établissements de plein air du Québec

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

1045, CHEMIN STE-FOY
QUÉBEC
FACE HÔPITAL ST-SACREMENT

683-4450

C'EST L'HEURE

18:00

QUÉBEC
ce soir

En semaine à 18h00,
une heure complète consacrée
à l'information: nouvelles,
sports, arts et spectacles



Radio-Canada
Québec 11/Câble 6

Aux automobilistes du Québec dans l'État de New-York: la prudence

♦ **NEW YORK.** Les automobilistes québécois qui commettent des infractions au code de la sécurité routière sur le territoire de l'État de New York ne pourront plus échapper au paiement des amendes et perdront les mêmes points d'inaptitude qui leur auraient été retirés s'ils avaient transgressé la loi au Québec même.

par André FORGUES
envoyé spécial du SOLEIL

Le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, et la commissaire responsable des véhicules automobiles pour l'État de New York, Mme Patricia Adduci, ont signé un accord en ce sens, hier, à l'occasion du passage du premier ministre Robert Bourassa dans la métropole américaine.

Cet accord de réciprocité s'appliquera de la même façon aux touristes new-yorkais qui contreviendront au code de la route au cours d'un séjour au Québec.

Les Québécois vont « y gagner en bonne réputation aux États-Unis », a soutenu le ministre Marc-Yvan Côté. En 1986, a souligné M. Côté, les Québécois ont commis 25.000 infractions sur le territoire de l'État de New York et 40 pour 100 des automobilistes fautifs n'ont jamais acquitté les amendes qui leur ont été imposées.

Pour la même année, seulement 350 contrevenants américains ont été interceptés sur les routes du Québec.

Selon le ministre québécois, cet accord rendra les choses plus simples aux contrevenants pour le paiement des amendes et augmentera la sécurité des automobilistes, puisque les sanctions ne pouvant plus être évitées, on peut s'attendre à ce que les chauffeurs respectent mieux les lois.

L'entente empêchera également une personne de détenir deux permis de conduire, un du Québec et un de New York, et ainsi de continuer à circuler sur les routes même si l'un des deux permis lui a été retiré à cause des points d'inaptitude accumulés.

Les infractions criminelles (conduite en état d'ébriété et délit de fuite par exemple) commises à l'étranger feront l'objet de rapports transmis à l'état ou à la province d'origine du contrevenant pour figurer à son dossier.

Cet accord Québec-New York est le premier de cette nature, mais des ententes similaires seront négociées par le Québec avec d'autres provinces et États limitrophes.

Le ministre Côté et la commissaire Adduci continueront d'autre part à discuter pour la conclusion d'une nouvelle entente qui porterait cette fois sur la réglementation touchant les poids et mesures des camions ainsi que le transport de substances dangereuses et le transport illégal de marchandises diverses.

Au grand plaisir de Bourassa

Cuomo loue le libre-échange

♦ Le gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo, a fait grand plaisir à son invité Robert Bourassa en affirmant hier que le projet de traité de libre-échange est « un très bon accord pour le Canada et un bon accord pour les États-Unis ».

par André FORGUES

(S)l'envoyé spécial du SOLEIL. M. Cuomo a fait cette déclaration en conférence de presse, au terme d'un entretien privé qu'il a eu, hier matin, avec le premier ministre Bourassa au 57e étage d'une des tours du World Trade Center.

Venant de M. Cuomo, « un des leaders nationaux des États-Unis » dont le rôle est un des plus importants, cette déclaration a réjoui M. Bourassa qui s'est lui-même fait un ardent promoteur du projet de libre-échange depuis plusieurs mois.

Selon le gouverneur de l'État de New York, en qui plusieurs

voient un éventuel aspirant à la présidence des États-Unis, il est inévitable que certains soient mécontents de la conclusion d'un traité sur la libéralisation des échanges. Une telle entente touche des milliers d'intérêts spécifiques, a souligné M. Cuomo.

La planète étant maintenant un village global, particulièrement au plan économique, a-t-il ajouté, il est « inconcevable de se retrancher dans l'isolationisme ».

Les Américains doivent reconnaître « que nous sommes interdépendants même si nous avons eu l'habitude de dominer l'économie mondiale », ce qui n'est plus possible maintenant, ajoute M. Cuomo.

Le Canada étant le plus important partenaire commercial des États-Unis, il serait ridicule de faire autre chose que de libéraliser nos échanges commerciaux, a-t-il enchaîné.

« Je suis extrêmement anxieux de nous voir négocier avec le Cana-

Loto-Québec verra plus clair une fois le prix 6-49 gagné

♦ (PC) - Ce n'est qu'une fois le gros lot du 6-49 gagné qu'on saura si la fraude sur la Provincial a fait baisser les ventes de billets de Loto-Québec.

« Actuellement, le gros lot du 6-49 est très élevé et ça pousse les ventes. À mon avis, ce n'est pas maintenant qu'on va voir l'impact, mais tôt ou tard ce gros lot va être gagné et là on verra s'il y a un impact sur les ventes. »

Clark lors de la conférence de presse qu'il a donnée à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Finances Gérard D. Levesque, jeudi soir.

À un journaliste qui s'informait si Loto-Québec allait tenter des poursuites contre l'imprimeur des billets de la Provincial, M. Clark a répondu que, pour le moment, ce n'est pas là le premier souci de Loto-Québec.

C'est là l'opinion émise par M.

da un accord que nous pourrions ratifier et qui nous rapprocherait du libre-échange. Ce ne serait pas une entente qui nous laisserait tout à fait libre dans tous les domaines », a cependant souligné M. Cuomo avant d'affirmer que le projet actuel lui semble « personnellement, d'une manière générale », très bon pour le Canada et bon pour les USA.

C'est en commentant pour les journalistes du Québec la déclaration de M. Cuomo que M. Bourassa a insisté sur l'importance du rôle politique du gouverneur.

Aussi interrogé sur les difficultés qui pourraient se poser pour la ratification de l'accord par les élus américains, M. Bourassa a affirmé que « dans l'ensemble, on a d'excellentes chances ».

Le seul problème, selon lui, c'est la période pré-électorale en cours aux États-Unis qui a pour effet de rendre électoralement plus pressants des intérêts régionaux chez les Américains. Malgré cela, le premier ministre a conclu en disant que « le Congrès américain devrait certainement adopter le traité ».

1er VERSEMENT EN MAI 1988

Participez au Gala des Aubaines de Place Laurier



Surjeteuse
à partir de 499\$

jusqu'à
50%
DE RABAIS



LA MACHINE DÉBUTANTE*
MODÈLE 6212

5 points réguliers, bouton-pression, coupeuse, couteau à l'avant, se règle à des épaisseurs variées de tissu, bras idéal pour coudre les manches, poignée de transport à rotule.

379\$

- Réparation de machine de toutes marques
- Service à domicile

SINGER
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉE

CENTRE DE COUTURE
PLACE LAURIER (maintenant 2e étage)
SAINT-FOY **651-4021**



SOLDE FOURRURES

du 10 janvier au 15 février

10% à 50%

de réduction
sur nos prix réguliers

• FOURRURES • PELISSES • CUIRS • CHAPEAUX

LES FOURRURES

Arthur Jobin Inc.
MAIL CENTRE-VILLE
QUÉBEC

525-4681

ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS 1915

VOICI LE "4"

Toutes les informations concernant cette phase IV sont maintenant disponibles au: 7, Jardins de Mérici, Suite 106



PHASE IV
CONDOMINIUM Mérici

Pour une
info-rencontre:
688-1630

À PARTIR DE
76 000\$

LE COMPLEXE D'APARTEMENTS POUR RETRAITÉ(E)S LE MIEUX PENSÉ AU CANADA

Promotion spéciale valide jusqu'au 29 février 1988
STE-FOY - 1 mois gratuits
LÉVIS - 2 mois gratuits

affilié au **YMCA** Québec



LES JARDINS LAVAL de Ste-Foy et Lévis font partie d'un réseau de 4 complexes d'appartements pour personnes âgées, très bien implantés au Québec. Nous disposons encore de quelques appartements de type studio et 1 chambre à coucher pour occupation immédiate.

Sécurité, qualité de vie, soins médicaux 24 heures, activités culturelles

SAINT-FOY LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL 825, rue Arthur-Rousseau (voisin de l'Hôpital Laval) Sainte-Foy G1V 4S6 (418) 651-4807

LÉVIS LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL, 22, rue Charles-Édouard (voisin de l'Hôtel Dieu Lévis) Lévis G6V 8E9 (418) 835-3765

TROIS-RIVIÈRES LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL 1150, rue Aubuchon (voisin du centre commercial Les Rivières) Trois-Rivières G8Y 6A8 (819) 379-1064

LAVAL LES MARRONNIERS, 1500, montée Monette (voisin de l'Hôpital Côté de la Santé) Viscont, Laval H3M 3V6 (514) 668-9632

Les Jardins Laval sont heureux d'annoncer leur association avec le Y.M.C.A. QUÉBEC, qui leur permet d'offrir, à leurs résidents, un programme complet d'activités spécialement adaptées pour eux. Les Jardins Laval représentent la réalisation d'un rêve: Un Centre de mieux-être pour les personnes du 3e âge.

Devenez un de nos résidents et profitez de tous ces avantages!

* OCCUPATION DOUBLE



LES JARDINS LAVAL

LA BELLE VIE POUR LE BEL ÂGE

LES GRANDS SOLDES

Rabais de
10%
à
50%
sur bijoux
et
30%
sur montres
michel herbelin

Exclusivités en argent et en or
JACOBUS

Mail nord, Place Laurier
Galeries de la Capitale

la vraie
VENTE
à **1**¢

EST EN COURS À NOS **6 MAGASINS**

AJOUTEZ 1¢ ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT
Dans les vêtements hommes & dames

PLACE FLEUR DE LYS
PRÈS DE LAURIER
LÉVELLÉ

CANARDIERE
QUÉBEC
Carré d'activité
La Capitale
rue St-Jean

MONTMORENCY
4000, boul.
St-Jean
près des
chaises

STE-FOY
Cité Desjardins et
Quatre Baugues

PLACE LAURIER
mail
sud-ouest
2e niveau
près de
La Banque

GALERIES
DE LA
CAPITALE
QUÉBEC
2e niveau
centrée de
La Banque

DOUBLEZ VOTRE ACHAT

ENSEMBLE DE SKI ALPIN "PEDIGREE"
2 pièces pour hommes. Duvet et plume
2 pour 279.96\$

DOUBLEZ VOTRE ACHAT

ENSEMBLE DE SKI ALPIN "PEDIGREE"
2 pièces pour femmes. Duvet et plume.
2 pour 279.96\$

AUTRES SPÉCIAUX DISPONIBLES NON ANNONCÉS
Les marchandises peuvent varier selon les magasins.

G.H. **ECHÈNE & FILS INC.**

Participation canadienne au projet US de station orbitale

De Cotret en fixe le coût à plus de \$1 milliard

♦TORONTO (PC) - Le coût de la participation canadienne au projet américain de station orbitale sera supérieur à \$1 milliard, a affirmé, hier, à Toronto, le ministre Robert de Cotret, à l'issue de la

Conférence nationale sur la technologie et l'innovation.

Textes de Guy TAILLEFER

M. de Cotret a indiqué qu'il fe-

rait bientôt une recommandation au cabinet à ce sujet et qu'il serait ensuite en mesure d'annoncer où sera installée la future Agence spatiale canadienne, que se disputent Ottawa et Montréal.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale a indiqué que la création de l'Agence spatiale avait été mise en péril par un différend survenu entre Ottawa et Washington, en décembre dernier, sur la nature de la participation canadienne à la station orbitale américaine.

«Ces problèmes ont été réglés», a-t-il dit, hier, indiquant qu'Ottawa avait obtenu des garanties suffisantes des États-Unis au sujet notamment de l'utilisation non militaire de la technologie canadienne au projet US.

Le coût de la participation du Canada devait au départ tourner autour des \$800 millions.

M. de Cotret a laissé entendre que la création de l'Agence canadienne aurait perdu son sens si le Canada avait renoncé à participer au programme américain.

Outre ses fonctions à l'Expansion industrielle régionale, M. de Cotret assume aussi la responsabilité de mettre sur pied le nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (MIST).

Il a annoncé à ce chapitre que des programmes de développement régional seront créés dans différentes régions du Québec.

Le ministre a indiqué avoir ter-

miné ses consultations en vue de la création d'un tel programme sur la Côte-Nord, attendu depuis longtemps. Des projets semblables seront également lancés en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac Saint-Jean.

Ces programmes, a-t-il dit, s'inscriront dans la stratégie de décentralisation des activités fédérales en matière de développement régional.

Au sujet du MIST, le ministre entend procéder prochainement à une rapide consultation destinée à définir le mandat du nouveau ministère.

Le MIST aura en tout état de cause un rôle important à jouer dans le développement technologique du Canada, a indiqué M. de Cotret. ♦



M. Robert de Cotret, ministre de l'Expansion industrielle régionale.

SUBVENTIONS À LA RECHERCHE

RECENSIONS DES ÉCRITS

Le Conseil québécois de la recherche sociale, organisme de subventions de la recherche sociale rattaché au ministère de la Santé et des Services sociaux, offre à nouveau, par concours, dans le cadre de ses programmes de subventions et de bourses pour 1988-1989, quatre subventions à la recherche pour des recensions des écrits portant sur des thèmes que le Conseil privilégie.

LES THÈMES PROPOSÉS:

Une subvention à la recherche pour une recension des écrits est offerte par le Conseil québécois de la recherche sociale pour chacun des thèmes suivants:

- Les facteurs déterminant le choix d'un service ou d'une ressource en santé mentale;
- Le placement d'enfant: tendances, programmes et interventions, ressources;
- L'usage et l'abus des drogues chez les jeunes: étiologie et nouvelles approches;
- Le développement de l'autonomie des personnes handicapées par une déficience motrice.

LE PROJET DE RECHERCHE:

Le chercheur doit faire le point sur l'état des connaissances, spécialement au Québec, dans les domaines touchés par le thème proposé, soit: recueillir, dépouiller, analyser et commenter les documents. Le chercheur doit identifier les études dont les conclusions peuvent être appliquées à des populations québécoises. La recension des écrits doit permettre, selon le cas, de dégager un cadre de référence de portée théorique, méthodologique ou d'intervention. Une note explicative sur le cadre de travail ou la problématique peut être obtenue du Secrétariat du Conseil.

L'ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit être porteur d'un diplôme de deuxième cycle et avoir une expérience pertinente en recherche. Il doit de plus démontrer qu'il est familier avec le domaine de recherche choisi et les méthodes de repérage.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE

bibliographique informatisé des écrits scientifiques et il doit avoir accès aux sources documentaires. Les chercheurs indépendants, sans rattachement institutionnel, sont également admissibles.

DURÉE ET MONTANT DE LA SUBVENTION:

Le montant maximal de la subvention est établi à 15 000\$. Les chercheurs subventionnés sont choisis en juillet 1988. Le rapport final de recherche doit être déposé avant le 30 septembre 1989. La subvention est administrée par un organisme gestionnaire agréé par le ministère de la Santé et des Services sociaux conformément au règlement général du Conseil québécois de la recherche sociale.

L'INSCRIPTION:

Le dossier de la demande doit comprendre, en plus du formulaire *Demande de subvention à la recherche, 1988-1989 (AS-764)*, les documents annexes:

- 1) la description du projet (maximum: 20 pages écrites au recto seulement) décrivant adéquatement: la problématique de la recension, le cadre d'analyse, la méthode, les résultats attendus, la contribution du projet au développement de la recherche sociale et le calendrier;
- 2) le curriculum vitae du responsable du projet et celui des chercheurs principaux (maximum: 10 pages);
- 3) les autres documents s'il y a lieu.

Seuls les dossiers conformes sont considérés.

Les personnes intéressées peuvent faire la demande de la brochure, du formulaire, ainsi que des notes explicatives au Secrétariat du Conseil à l'adresse ci-dessous.

Les demandes de subvention doivent être soumises avant 16h30 le vendredi 25 mars 1988 au:

Conseil québécois de la recherche sociale
1088, rue Raymond-Casgrain
1^{er} étage
Québec
G1S 2E4
Tel.: (418) 643-7582

Appel à l'action en matière technologique

♦La Conférence nationale sur la technologie et l'innovation, qui a pris fin hier midi, réunissait quelque 200 représentants des milieux industriel, universitaire et gouvernementaux.

Le gouvernement fédéral et l'industrie privée se sont mutuellement demandés de passer de la parole aux actes en matière technologique.

À la clôture de la réunion, le premier ministre Brian Mulroney a cependant indiqué que le processus consultatif allait se poursuivre. Il a annoncé que cinq conférences régionales, faisant suite à celle de Toronto, seraient organisées par le gouvernement fédéral en Colombie-Britannique, dans les Prairies, en Ontario, au Québec et dans l'Atlantique.

Il faut de toute urgence que le Canada rattrape le terrain perdu aux mains de ses concurrents occidentaux au plan technologique, ont répété à satiété les participants à la conférence.

Selon le président du Conseil national de recherche du Canada, M. Larkin Kerwin, il faudra compter entre 10 et 15 ans pour combler le fossé.

Sur le plan de la fiscalité, l'un des moyens de combler ce fossé, ont soutenu bon nombre de délégués, serait de rétablir certains avantages fiscaux destinés à favoriser la recherche et le développement.

L'ancien gouvernement libéral avait accordé de tels avantages aux entreprises. Ils ont été supprimés par les conservateurs après que l'on eut appris qu'ils étaient parfois utilisés comme échappatoires fiscales, plutôt que comme véritables instruments de financement de la recherche scientifique.

M. Mulroney n'a pas exclu la possibilité de réviser la situation.

Signaux contradictoires

L'industrie reçoit des signaux contradictoires de la part du gouvernement fédéral, a affirmé M. Larkin.

«D'un côté, les entreprises sont encouragées à faire davantage en matière de recherche et de développement. De l'autre, elle sont pénalisées sur le plan fiscal pour les efforts qu'elles déploient dans ce domaine», a dit M. Larkin.

Diverses mesures du ministre des Finances Michael Wilson ont durement frappé la recherche universitaire et celle qui est effectuée dans les laboratoires gouvernementaux.

«Les crédits d'impôt à la recherche scientifique ont été évoqués

avec nostalgie par les petites et moyennes entreprises», a affirmé Mme Rita-Dionne Marsolais, vice-présidente de l'Association québécoise canadienne.

Les «centres d'excellence», dont la création a été annoncée à l'ouverture de la conférence par M. Mulroney, ont également fait l'objet de certaines critiques.

«Le régionalisme ne doit pas miner cette initiative», a déclaré M. David Hennigar, directeur de la compagnie Burns Fry, qui a dit s'inquiéter de la façon dont elle sera appliquée.

En annonçant la mise sur pied des centres de recherche universitaire, M. Mulroney s'est en effet engagé à respecter un critère d'égalité régionale dans le choix des endroits où ils seront installés.

M. Hennigar a, en outre, fait valoir que le développement technologique du Canada allait exiger davantage de flexibilité de la part des travailleurs et des syndicats.

Fait à noter, les principaux syndicats du pays n'ont pas participé à la conférence, à la suite d'un différend survenu entre Ottawa et la présidente du Congrès du travail du Canada, Mme Shirley Carr.

De façon générale, les délégués ont insisté sur la nécessité pour le Canada de faire un effort énorme en matière d'éducation et de sensibilisation.

À ce titre, le lancement d'une campagne de sensibilisation par le ministre d'État Frank Oberle, au coût de \$10 millions, a été favorablement accueillie par les participants.

La conférence aura, en outre, fait ressortir une insuffisance de collaboration entre l'industrie et le gouvernement, qui n'arrivent toujours pas à concorder leurs efforts en matière de développement technologique. ♦



Prix des communautés culturelles 1988

Gouvernement du Québec
Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration annonce l'ouverture de la période des mises en candidature pour l'attribution du Prix des communautés culturelles 1988 doté d'une bourse de 15 000 \$.

Le Prix est accordé à une personne qui, par son travail ou son engagement communautaire, aura contribué de façon notable à la préservation, à l'enrichissement, à une meilleure connaissance d'une ou de plusieurs communautés culturelles du Québec, et au rapprochement de l'une ou plusieurs de celles-ci à la communauté francophone.

Candidature
Les personnes qui désirent proposer un candidat ou une candidate doivent remplir un dossier de candidature et le faire parvenir avant minuit le 19 février 1988 à l'adresse suivante:
Secrétariat du Prix des communautés culturelles
Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
355, rue McGill, bureau 7.10
Montréal (Québec)
H2Y 2E8

Des renseignements peuvent être obtenus en communiquant avec le Secrétariat du Prix (514) 873-5036 ou aux bureaux de Communication-Québec.



Québec

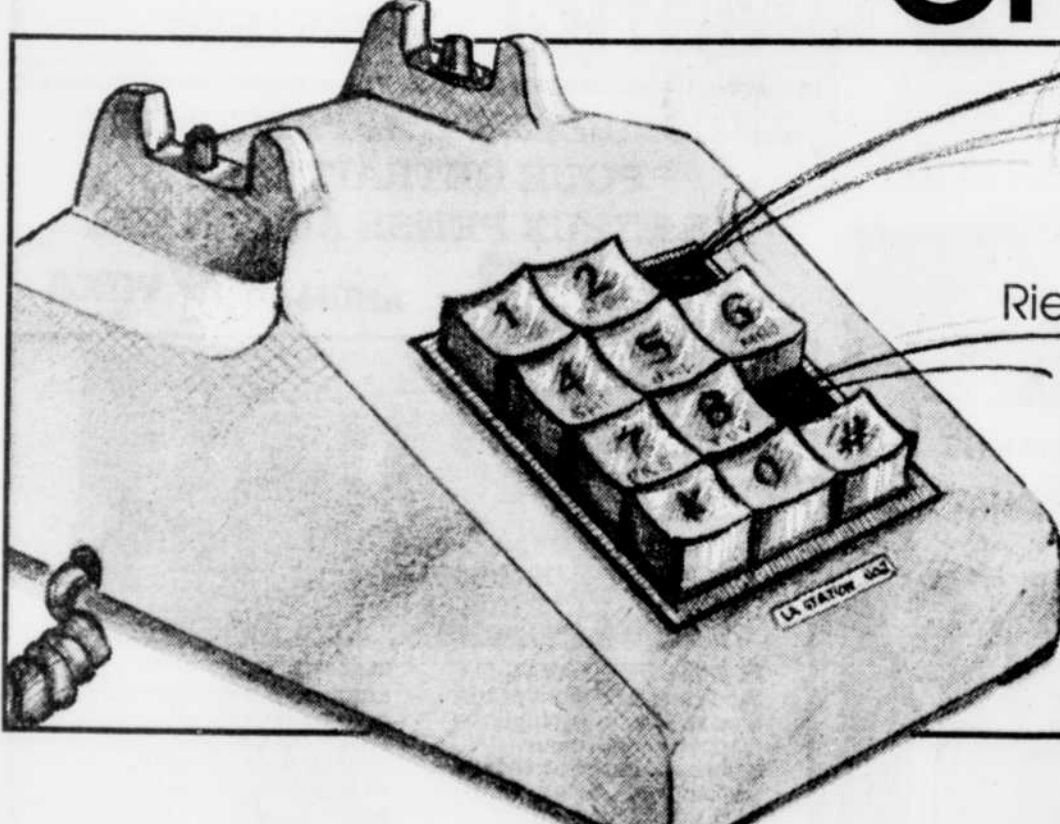
Le FM 93 vous présente

CHIFFRES CLEFS

une nouvelle loto,
la seule à n'utiliser
que 2 chiffres et aucun billet.

Rien à acheter, rien à coller, rien à conserver,
vous n'avez qu'à écouter le 93
24h sur 24.

A chaque jour,
les D.J. mentionneront
sur nos ondes 2 chiffres clefs...
Si ces chiffres clefs se retrouvent à l'intérieur
de votre numéro de téléphone et que
vous rappelez l'animateur
lorsqu'il vous le demandera,
vous pourriez gagner \$93.00.






CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

DÉJEUNER-CAUSERIE

"AGRINOVE, COOPÉRATIVE
AGRO-ALIMENTAIRE, ET LE LIBRE-ÉCHANGE"



Monsieur ANDRÉ FORCIER
Directeur général
AGRINOVE COOPÉRATIVE AGRO-ALIMENTAIRE

DATE: Le mardi 19 janvier 1988
HEURE: 11h30
LIEU: Château Frontenac, Salle de Bal

COUT: 23,00\$
RÉSERVATION: Mme Lise Goulet
(418) 692-3853

Réservez la date du 20

DécoMeuble

Dans la course à la chefferie du PQ

Courville incitée à faire la lutte à Parizeau

Un mouvement s'amorce au Parti québécois pour convaincre la présidente du Comité des jeunes, Mme Isabelle Courville, de faire la lutte à M. Jacques Parizeau dans la course à la succession de M. Pierre Marc Johnson.

par Michel DAVID

Après le désistement de Mme Lise Payette et de M. Rodrigue Biron, les anciens partisans de M. Johnson considèrent avec une inquiétude grandissante la perspective de voir M. Parizeau être plébiscité à la tête du PQ faute d'adversaire, la candidature de Mme Pauline Marois étant très improbable. Seul M. Jean Garon semble encore jongler sérieusement avec l'idée, si on se fie à ses récentes déclarations.



Isabelle Courville, présidente du comité des jeunes du PQ

Sans se faire d'illusions sur les chances de voir Mme Courville battre M. Parizeau, plusieurs estiment qu'une course à deux forcerait M. Parizeau à se prononcer plus claire-

ment sur d'autres sujets que la souveraineté, notamment sur sa façon d'interpréter la social-démocratie.

On se dit également que dans l'hypothèse où Mme Courville recueillerait un pourcentage significatif des voix, M. Parizeau se verrait dans l'obligation de composer, dans une certaine mesure, avec les tenants de l'affirmation nationale. S'il était plébiscité, il serait totalement libre d'imposer ses vues.

Candidature « intéressante »

Sans lui donner un appui formel, le député de Taillon, M. Claude Filion, qui était très proche de M. Johnson, trouve « intéressante » la candidature de Mme Courville, qui permettrait une « alliance de générations » au sein du PQ.

M. Filion a expliqué au SO-

LEIL, hier, qu'il « serait démocratiquement souhaitable qu'il y ait plus d'une candidature ». Selon lui, celle de Mme Courville « pourrait être utile pour susciter des débats et sensibiliser la population aux préoccupations de la jeunesse ».

Même s'il estime que Mme Courville est une « jeune personne talentueuse et remarquable », M. Filion ne veut cependant pas s'impliquer dans la course à la chefferie, pour le moment du moins.

Etoile montante

Ingénieure à l'emploi de Bell Canada, âgée de 28 ans, Mme Cour-

ville a acquis une certaine notoriété depuis qu'elle a accédé à la présidence du Comité des jeunes, une structure proposée par M. Johnson pour s'assurer une base solide chez les jeunes militants du PQ, qui n'ont jamais manifesté un grand enthousiasme pour les anciens ténors du parti.

Lors du Conseil national de décembre dernier, toute l'attention avait été monopolisée par la querelle qui avait opposé Mme Courville à la députée de Maisonneuve, Mme Louise Harel, dont elle avait exigé l'expulsion, puis des excuses

publiques pour le rôle que Mme Harel avait joué dans le départ de M. Johnson.

Considérée comme une étoile montante du PQ, Mme Courville avait été aperçue en train de dîner en compagnie de M. Parizeau, il y a quelques semaines, dans un restaurant de Montréal. Elle n'a cependant pas la réputation d'être une partisane de l'ancien ministre des Finances.

En voyage d'affaires à Toronto, hier, Mme Courville n'a pu être rejointe pour livrer ses commentaires.

L'anglais et les ministères

Lise Bacon est mécontente

(PC) - La ministre responsable de la loi 101, Lise Bacon, s'est dit « mécontente » d'apprendre que la société d'Etat Hydro-Québec ait fait des envois postaux en langue anglaise, a indiqué hier son attaché de presse Antoine Godbout.

« Nous nous sommes enquis de la situation auprès de la commission de la protection de la langue française et avons pu apprendre qu'il n'y avait pas eu de plainte », a-t-il déclaré, hier, en entrevue à la Presse canadienne.

Mais plainte ou non, l'envoi de courrier en langue anglaise est injustifiable, a admis M. Godbout.

« En décembre, Mme Bacon avait pourtant envoyé une lettre à tous les membres du cabinet Bourassa pour bien spécifier que pour

tout ce qui regarde la fonction publique et les sociétés d'Etat, il faut respecter la Charte de la langue française », a-t-il ajouté.

COURS de PHOTO et de VIDÉO



Enseignement de niveau professionnel
8 étudiants par groupe

● PHOTO: initiation, perfectionnement, développement couleur

● VIDÉO: initiation, perfectionnement



LES ATELIERS
IMAGINE

692-3992

7, St-Stanislas, Québec

99\$



PIERRE MASSON
ET ASSOCIÉS

OPTICIEN D'ORDONNANCES

PLACE FLEUR DE LYS
ENTRÉE 4
TÉL.: (418) 525-4771

CENTRE VILLE
210, BOUL. CHAREST-EST
TÉL.: (418) 529-1714

Méthode garantie
ÉTUDIER
pour réussir
SPÉCIAL 45\$
3 leçons de deux heures
● DÉPLIANT GRATUIT 523-3754
● même cours par correspondance
Prof. P.-E. BELLEAU
836, d'Aiguillon, Québec G1R 1M9

durfour
bijoutier
horloger enr.
Réparation d'horloges et de montres modernes et antiques. Estimation gratuite.
2900, CHEMIN ST-LOUIS
PLACE ST-LOUIS-DE-FRANCE
STE-FOY (QUÉBEC) G1W 4R7
TEL: (418) 651-2198

du 14 au 17 Janvier 88

LE PREMIER INFO-SALON

JARDI-VERT



Le premier salon d'horticulture dans « les plus belles serres en ville » au CENTRES JARDINS PARADIS

Toutes les Informations que vous aimeriez obtenir

Vous pourrez enfin y avoir accès, grâce au CENTRES JARDINS PARADIS, qui a réuni pour vous les spécialistes de l'horticulture sur place!
Plus de 60 exposants vous accueilleront et répondront à vos questions. Que ce soit pour l'entretien de vos pelouses, vos plantes, vos fleurs, votre aménagement, etc.



GAGNEZ UN VOYAGE EN FLORIDE! GRÂCE À Jardireve

TIRAGE DIMANCHE 17h
HEURES D'OUVERTURE
Jeudi: 17h; vendredi: 11h à 22h
Samedi: 11h à 22h
Dimanche: 11h à 17h

PRÉSENTATION DES VENDREDI

SAMEDI DIMANCHE

MAILLOTS DE BAIN

Charlie

ADMISSION GRATUITE pour tous

collaboration: CHAC CHARLIE JARDIREVE

VOIRE CONSEILLER



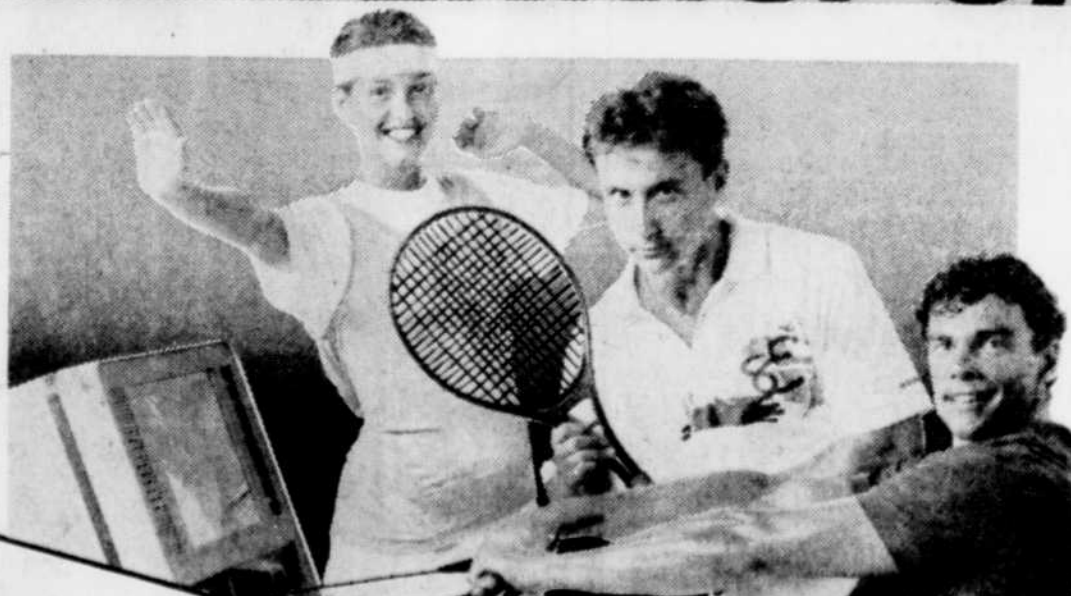
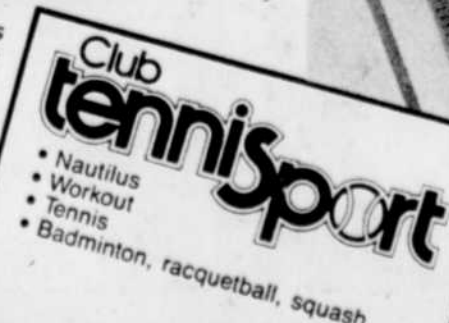
LES CENTRES JARDINS PARADIS

1100, boul. St-Joseph, Charlesbourg Ouest, (418) 626-4000

CLUB TENNISPORT!

- Tennis
- Badminton
- Racquetball
- Squash
- Workout

Informez-vous sur nos différents plans et sur nos cliniques super spéciales!!!



SPÉCIAL DE JANVIER

ABONNEMENT NAUTILUS 3 MOIS*

3 POUR 1

129\$

Incluant 3 services pour le prix d'un:
• Nautilus
• Cardio-max
• Polaris
* Avant le 25 janvier 1988

NAUTILUS 19,99\$/mois

à partir de

sur base annuelle aucun investissement initial

ABONNEZ-VOUS! 872-0111

Club Tennisport, 4280 Boul. Hamel

Contestation du paiement, par Ste-Foy, des honoraires de Me Michel Proulx

La mairesse: la requête de Gionet est prescrite

♦ Dans un premier temps, le juge Gérard Boisvert, de la cour supérieure, devra décider si Roméo Gionet a déposé, dans les dé-

par Louise LEMIEUX

lais prévus, sa requête contestant le paiement par la ville de Sainte-Foy des honoraires de l'avocat de la mairesse Andrée Boucher.

La discussion entre Mes Guy Bertrand — il défend Roméo Gionet — et Louis Vézina — il défend la mairesse Boucher — a porté sur la prescription de la requête en cassation déposée, le 3 août 1987, par Me Bertrand.

Me Vézina prétend que les trois mois de délai n'ont pas été respec-

tés. La résolution du comité exécutif de la ville de Sainte-Foy autorisant la ville à payer les honoraires de l'avocat de Mme Boucher a été adoptée le 6 avril 1987 et rentrait en vigueur ce même jour. Quiconque voulait s'opposer à cette résolution avait jusqu'au 6 juillet pour ce faire; Me Bertrand a donc présenté sa requête trop tard, soutient l'avocat Vézina.

Me Bertrand n'est évidemment pas de cet avis. Il soutient que ce n'est pas avant la réunion du conseil municipal, le 5 mai suivant, que le citoyen Gionet pouvait prendre connaissance de la fameuse résolution; ce qui lui donnait jusqu'au 5 août pour la contester. Il l'a fait deux jours avant la fin de la prescription.

Roméo Gionet, capitaine de po-

lice à la ville de Sainte-Foy, poursuit la mairesse en diffamation. Dans un rapport rendu public le 5 février 1987, la mairesse proposait le congédiement de M. Gionet dans des termes que ce dernier juge diffamants. Par la suite, il a contesté le paiement, par la ville, des honoraires de Me Michel Proulx, l'avocat de Mme Boucher dans cette affaire.

Démocratie municipale

Au cours de cette matinée de débats juridiques, un témoin, le conseiller municipal Guy Marcotte, a effleuré le sujet de la démocratie municipale.

Le conseiller, membre du parti Présent Sainte-Foy, a expliqué que, lors de la réunion publique du conseil municipal le 5 mai, l'opposition municipale s'était « dissociée » de la

résolution prévoyant le paiement des honoraires. Surpris, le juge Boisvert s'est demandé pourquoi le conseil n'avait pas carrément rejeté cette résolution. « Fallait bien qu'ils (les conseillers de l'opposition) disent quelque chose, ils n'avaient pas le droit de vote », a répliqué Me Bertrand.

Le conseiller Marcotte a expliqué que depuis l'arrivée de Mme Boucher au pouvoir, en 1985, les réunions du comité exécutif se tiennent à huis clos. De sorte que les conseillers de l'opposition ne prennent connaissance des décisions et des résolutions du comité exécutif que le vendredi précédant la réunion publique du conseil municipal. Le conseil municipal ne peut renverser les décisions prises par le comité. « Avant Mme Boucher, on votait sur tous les rapports du comité exécutif. Depuis 1985, Mme Bou-

cher et son équipe ont adopté des règlements internes et on ne fonctionne plus ainsi », a expliqué le conseiller Marcotte.

Le conseil municipal avait-il à entériner ou non la résolution concernant les frais judiciaires de la mairesse? Me Vézina soutient que non. Une fois adopté ou refusé le budget de la ville par le conseil municipal, c'est au comité exécutif de l'administrer.

Prescription ou pas, Roméo Gionet est venu expliquer au juge qu'il trouverait ridicule de payer les frais d'avocat de la mairesse qu'il poursuit en diffamation, en plus des siens propres. M. Gionet est un contribuable de Sainte-Foy.

Si le juge Boisvert décide que les délais ont été respectés lors du dépôt de la requête en cassation, la cause se poursuivra le 8 février. ♦

SOLDE ANNUEL

GRAND

Elle fait tourner les têtes la DISCO!! Avec sa structure métallique pivotante et son revêtement en toile.

Choix de coloris

149\$



Québec
Angle boul. Henri IV
(418) 871 22 21

Lévis, St-David
677, route Trans Canada (Rte 132)
(418) 835 15 73

GRANDIR POUR NAÎTRE À SOI

ATELIER DE CROISSANCE

Très souvent, nous cherchons à nous débarrasser de notre mal-être en le fuyant. Mais n'est-ce pas ainsi renoncer au premier pas vers un mieux-être-soi?

- Comment transformer les attitudes non satisfaisantes en celles qui favorisent le mieux-être?
- Comment échapper aux situations répétitives et frustrantes dans lesquelles nous retombons?

Une invitation à mieux explorer son vécu en favorisant un processus d'auto-développement dans sa vie quotidienne.

Début: 27 janv. 88 (10 sem. 30\$ par rencontre).

Rencontre d'information: 20 janv., au 1055, Belvédère, suite 117

Aussi: conférence-causerie chaque mois (programme disponible)

Renseignements:



Benoît Rancourt

Psychologue

688-9098

La gestion au centre du congrès de l'UMQ



Le maire de Chicoutimi, M. Ulric Blackburn, assumera la présidence du congrès de l'UMQ.

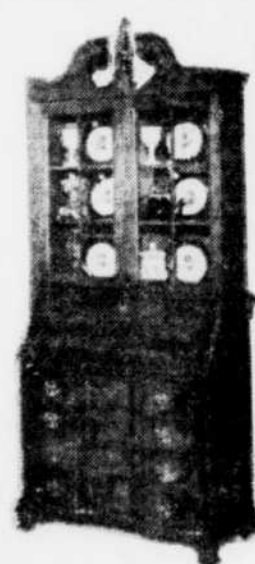
♦ Les membres de l'Union des municipalités du Québec traitent abondamment de gestion lors de leur congrès annuel qui se tiendra au Centre municipal des congrès, à Québec, les 5, 6 et 7 mai, sur le thème « Observer une stratégie gagnante ».

Dans un communiqué publié hier, le maire de Chicoutimi, M. Ulric Blackburn, qui assumera la présidence du congrès, écrit que les élus et les fonctionnaires municipaux, soit environ 1,500 personnes, pourront réfléchir collectivement au type de gestion s'harmonisant le mieux avec leur réalité quotidienne, dans le contexte socio-économique actuel.

Au cours du congrès, selon la tradition, une région sera à l'honneur. Cette année, l'UMQ rendra hommage à la région Saguenay-Lac-Saint-Jean qui fête ses 150 ans d'existence. ♦

VENTE ANNUELLE

Venez découvrir l'élégance



des meubles de style contemporain et traditionnel, les bois de chêne, acajou, érable et olivier;

le charme des secrets de l'orient,



des lampes et accessoires des plus raffinés...



qui donneront à votre intérieur, le cachet d'une ambiance chaleureuse.

Service de décoration sur place.

Tout cela vous est offert à rabais de **10% à 50%**, pendant la VENTE ANNUELLE de

MEUBLES Jacques Gaulin

2158, boul. Charest ouest Ste-Foy (Québec) - 681-8106

loto-québec

Résultats

Provincial Tirage du 88/01/15

NUMÉROS	LOTS
1262759	500 000 \$
262759	50 000 \$
62759	1 000 \$
2759	100 \$
759	25 \$
59	10 \$

Quotidien Semaine du 87/01/09

	3	4
SAMEDI	195	8971
LUNDI	224	0971
MARDI	890	0585
MERCREDI	682	8200
JEUDI	724	6768
VENDREDI	035	5757

Le Mini Tirage du 88/01/15

NUMÉROS	LOTS
892672	50 000 \$
92672	5 000 \$
2672	250 \$
672	25 \$
72	5 \$
89267	1 000 \$
8926	100 \$
892	10 \$

INTER PLUS

NUMÉROS	LOTS	NOS MOBILES
734918	250 000 \$	92666 2 500 \$
34918	2 500 \$	0293 250 \$
4918	250 \$	538 25 \$
918	25 \$	
18	10 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ACTIMUM

Activement votre!



FRANCINE ROYER

Conseillère en immobilier

Résidentiel, commercial, industriel

Francine, sur le marché du travail depuis 20 ans, a été à l'emploi de Revenu Canada pendant plus de 18 ans, occupant successivement des postes d'agent de recouvrement, vérificateur opérationnel, plusieurs postes de gestionnaire et finalement vérificateur dans les entreprises; elle possède une formation de base en comptabilité, en gestion, en droit, en ébénisterie et a obtenu une attestation de compétence en vente immobilière. Elle désire mettre sa vaste expérience à votre service et vous offrir ce qu'il y a de mieux pour satisfaire vos attentes et vos besoins. Contactez-la et vous bénéficierez de sa compétence, son efficacité, son intégrité et de plus, vous obtiendrez les résultats tant escomptés.

623-4111

3300, 1re Avenue, Québec

PRONUPTIA®

PRÉSENTE SA FABULEUSE COLLECTION 88

POUR LA MARIÉE ET TOUS SES INVITÉS AU:

SALON DU MARIAGE
à la maison

les 16 et 17 janvier au Patinoir 2955, rue Wail, Ste-Foy.

LES DÉFILES DE MODE auront lieu:

le 16 à 15h — 19h
le 17 à 13h — 16h

5 000\$ de prix de présence

Entrée: 6\$

En dépit de l'incertitude politique

Les entrepreneurs canadiens restent en Haïti

♦ **PORT-AU-PRINCE (PC)** — Les entrepreneurs canadiens en Haïti veulent y demeurer malgré l'incertitude politique; parce que si tout va bien, il y a un bel avenir pour eux dans ce pays en voie de développement.

par Marie TISON

« C'est un pays à refaire, a déclaré, hier, M. Patrick Konieczniak, directeur adjoint de Sintra, une entreprise canadienne de construction en Haïti depuis huit ans. Il y a beaucoup d'avenir pour les compagnies étrangères. C'est pour ça que nous forçons pour demeurer ici. »

Des coopérants canadiens ont quitté Haïti à la suite des élections ratées du 29 novembre, marquées par la violence, mais les entrepreneurs privés doivent tenir compte d'impératifs commerciaux, a soutenu M. Konieczniak.

« En construction, les gens sont un peu plus durs. Ils persistent plus, a-t-il lancé. Nous, on fonce. »

Sintra a actuellement un contrat de drainage de \$2,2 millions avec le ministère haïtien de l'Agriculture et un contrat de \$8 millions avec le ministère haïtien des Tra-

vaux publics, pour la construction de ponts.

Sintra aura du travail en Haïti jusqu'en 1989 et continue à présenter des soumissions.

« Nous avons ici un gros parc d'équipements, nous avons fait de gros investissements, si tout va bien, il y a de l'avenir », a soutenu M. Konieczniak, un ingénieur de Saint-Hilaire, rencontré dans la roulotte qui fait office de bureau de Sintra, à Port-au-Prince.

Sintra compte 15 travailleurs canadiens et 400 ouvriers haïtiens sur ses chantiers d'Haïti.

Qualité de vie
M. Jean-Pierre Tournier, de la firme d'ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard, Letendre et associés (LGL), a également décidé de demeurer en Haïti en dépit d'une qualité de vie bien dégradée.

« LGL a formé une société haïtienne indépendante et nous commençons tout juste à en recueillir les fruits », a déclaré l'ingénieur de Saint-Lambert, en Haïti depuis ce temps.

Par exemple, la nouvelle firme haïtienne s'est associée avec une société française pour un projet d'ir-

rigation financé par le gouvernement français.

« C'est la concrétisation de nos efforts, a ajouté M. Tournier; ce n'est pas le moment de s'en aller. »

L'ingénieur a affirmé que tous les Canadiens avaient dû s'interroger sur leur présence en Haïti, après les événements du 29 novembre et les jours de terreur précédents.

M. Tournier a décidé de rester, mais il a tenté de trouver une école à Miami pour ses quatre enfants. Les recherches sont demeurées infructueuses et femme et enfants ont dû revenir en Haïti.

« La situation des travailleurs et des familles est bien différente », a reconnu M. Konieczniak, dont la femme et l'enfant sont retournés au Canada.

Même les « gars de la construction » plieront bagage si leur sécurité est menacée et si l'incertitude politique entraîne trop de retards

dans l'échéancier des projets, a-t-il admis.

Arrêts de travail

Mais pour l'instant, les Canadiens ne se sentent pas en danger, des militaires patrouillent les chantiers et il y a eu très peu d'arrêts de travail, cette année, comparativement à l'an passé, a déclaré M. Konieczniak.

Un mois complet a été perdu l'année dernière en raison des grèves, a-t-il expliqué.

M. Tournier a déclaré de son côté que sa firme avait été un peu perturbée, qu'il y avait eu des retards, mais que tous essayaient de croire qu'il n'y avait rien d'anormal.

Comme les employés de Sintra, il quittera Haïti si la sécurité de sa famille n'est pas assurée et si la qualité de la vie continue de décliner.

Les deux firmes attendent avec un brin de fatalisme les élections de demain.

« Nous vivons journalièrement, a déclaré M. Konieczniak. Notre avenir est lié à la politique; il est incertain. »

M. Tournier, seul Canadien de la firme haïtienne de LGL, réfléchit aux options à prendre, tout dépendant des résultats du scrutin: continuer tel quel, diriger la firme depuis Montréal ou la laisser aux associés haïtiens.

Politique canadienne

Les ingénieurs sont cependant en complet désaccord quand vient le temps de parler politique.

M. Paul Grenier, contrôleur de projets à Sintra, a soutenu que le gouvernement canadien n'était pas assez ferme dans sa politique vis-à-vis Haïti.

Cependant M. Tournier a soutenu que le Canada s'était comporté avec prudence et qu'il n'avait pas à se poser en juge du processus électoral haïtien et à refuser de recon-

naitre d'avance le futur gouvernement.

« Il ne faut pas se faire d'illusions, a-t-il déclaré. Nous ne pouvons pas nous attendre en Haïti à des élections libres et démocratiques comme dans notre pays en raison de l'analphabétisme et de la faiblesse des moyens de communications. »

Les employés des deux firmes se préparaient, hier, à vivre une fin de semaine fertile en émotions.

Sintra a déjà décidé de ne pas ouvrir ses chantiers, aujourd'hui, en raison du mot d'ordre de grève générale lancé, jeudi, par le Comité d'entente démocratique, regroupant les quatre principaux candidats au scrutin du 29 novembre, qui ne se représentent pas cette fois-ci.

Pour demain, dimanche, le programme est simple, ont indiqué les Canadiens rencontrés par la Presse canadienne: on reste bien sagement à la maison. ●

EXCLUSIF

Cartier

le mut de Cartier

PIERRE MASSON

ET ASSOCIÉS

OPTICIEN D'ORDONNANCES

Place Fleur de Lys, entrée 4, tél.: (418) 525-4771

LES NETTOYEURS

Betty Brite

vous offrent de

SUPER-SPÉCIAUX

sur

NETTOYAGE À SEC

jusqu'à

50%

DE RABAIS

Même qualité exceptionnelle. Seuls les prix ont changé!



IL Y A UN

Betty Brite

PRÈS DE CHEZ VOUS



POUR RENSEIGNEMENTS:

661-2940 661-3807 661-4338

SUCCURSALES:

- Centre d'achats Place Lebourgneuf
- 590, Cambronne, Place Seigneuriale, Beauport
- 230, Marie-de-l'Incarnation, Québec
- Carrefour Rochette, Beauport
- Place Bourg-Royal, Charlesbourg
- Centre d'achats Place Sainte-Foy, Sainte-Foy
- Centre d'achats Place Val-Bélair, Val-Bélair
- Les Galeries Charlesbourg, Charlesbourg
- 244, Crémazie ouest, Québec
- Centre d'achats Carrefour Le Plateau, 1050 Larue, Beauport
- 250, Saint-Louis, Loretteville

Confiez-nous vos fourrures pour entreposage

● Réparation de vêtements ● Nettoyage de cuir et de suède

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

COMPLET **SUPER**

COSTUME **SPÉCIAL**

(2 pièces). Offre valable jusqu'au 23 janvier 1988.

4 25\$

Betty Brite

Sans limite de quantité

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

DOUILLETTE **SUPER**

COUVRE-LIT **SPÉCIAL**

Offre valable jusqu'au 23 janvier 1988.

4\$

Betty Brite

Sans limite de quantité

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

JUPE **SUPER**

ORDINAIRE **SPÉCIAL**

(Sans plus). Offre valable jusqu'au 23 janvier 1988.

1 50\$

Betty Brite

Sans limite de quantité

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

ENSEMBLE de SKI **SUPER**

ou **SPÉCIAL**

HABIT MOTONEIGE

En duvet 3\$ additionnels. Offre valable jusqu'au 23 janvier 1988.

4 75\$

Betty Brite

Sans limite de quantité

Votre conseiller

DANIEL VIGNOLA

1988... l'année de la FOX

Venez choisir la voiture de l'année d'après plusieurs revues et spécialistes experts de l'automobile.

disponibles

QUELQUES DÉMONSTRATEURS

NOUS AVONS ENCORE DE BONNES AUBAINES 1987 GOLF, JETTA et SCIROCCO!

Le seul concessionnaire Volkswagen, Audi, Porsche à Québec

Audi

LAVAL

VENTE et LOCATION

Volkswagen Ltée 687-4451

777, boul. Charest ouest, Québec

INCROYABLE!

LA GALERIE DE L'AUTO

VOUS OFFRE

POUR 3 JOURS SEULEMENT

STELLAR CL 1987

PRIX DE DÉTAIL **10 995\$**

C'EST UN PRIX INCROYABLE!

SPECIAL 9 995\$*

Transport et préparation en sus

HYUNDAI des voitures bien pensées

GALERIE DE L'AUTO

60, Pointe-aux-Lièvres Québec

648-1252 529-4561

LE MONDE



L'insécurité et la peur règnent en Haïti

♦ PORT-AU-PRINCE (AFP/AP) - Un climat d'insécurité et de crainte régnait hier en Haïti, à deux jours des élections organisées par le pouvoir et qualifiées de « farce » par l'opposition qui a appelé à une grève générale pour aujourd'hui.

Selon divers témoignages, les partisans de l'abstention et en particulier les membres des communautés religieuses de base et des groupements de paysans, sont l'objet d'une campagne systématique d'intimidation en province de la part des représentants locaux de l'armée. Plusieurs dizaines d'arrestations auraient eu lieu.

Ces « chefs de section » ont reçu pour instruction de faire voter au moins 1.000 personnes dans chaque localité, a indiqué un des principaux leaders de l'opposition et ex-candidat à la présidence, le pasteur Sylvio Claude, qui a conseillé aux habitants de se regrouper le jour des élections pour résister aux pressions.

Ces informations ont été confirmées par plusieurs témoignages recueillis sur place selon lesquels plusieurs personnes auraient préféré quitter leur lieu de résidence.

Plusieurs milliers de personnes ont également choisi de quitter Port-au-Prince où la présence des militaires se faisait, hier, de plus en plus oppressante. Lors des élections prévues pour le 29 novembre dernier, 24 personnes au moins avaient été sauvagement tuées par des commandos néo-duvaliéristes dans des bureaux de vote provoquant l'annulation du scrutin. Hier, plusieurs candidats duvaliéristes ont échoué dans leurs démarches pour voir leurs noms sur la liste officielle des candidats à la présidence.

De nombreux camions et blindés de l'armée patrouillaient constamment les rues et d'autres militaires avaient également intensifié la fouille des véhicules.

Demain, la circulation automobile sera interdite à proximité des bureaux de vote, a annoncé le chef de la police de Port-au-Prince, le colonel Grégoire Figaro.

Plusieurs prêtres ont par ailleurs annoncé que les messes de leurs paroisses seraient célébrées aujourd'hui et non dimanche pour ne pas exposer leurs fidèles à d'éventuelles violences. Certains partis, y compris parmi ceux qui participent aux élec-

tions, avaient conseillé à leurs partisans de ne pas sortir dans la rue après 19 h hier soir.

Malgré les mesures d'intimidation, la plupart des observateurs s'attendent à une forte abstention lors des élections qui seront à la fois présidentielles, sénatoriales, législatives et municipales.

Les quatre principaux candidats aux élections du 29 novembre dernier, qui ont refusé de se présenter à ce scrutin, ont appelé à une grève générale aujourd'hui et à une « journée de réprobation nationale » demain.

Marc Bazin, Sylvio Claude, Gérard Gourgues et Louis Déjoie, ont souligné qu'ils voulaient « une grève pacifique ».

Ils ont par ailleurs regretté que le gouvernement américain soit « prêt à vivre avec le résultat de cette élection incroyablement déloyale ».

Quant aux quatre principaux candidats à la présidence, ils ont exprimé hier leur confiance dans l'armée pour assurer le bon déroulement du scrutin.

technique
nadeau*

• Exercices de régénérescence
• Plus de 100 000 adeptes

«Ma santé avant tout!»



"J'avais des douleurs dans le bas du dos depuis plus de vingt ans, ainsi que des faiblesses dans les bras. Celles-ci m'empêchaient de dormir et je ne pouvais plus fournir aucun effort dans mon travail à la maison. Après deux mois de pratique de la technique d'exercices Nadeau, j'ai pu reprendre toutes mes activités. Grâce à la technique Nadeau, j'ai repris goût à la vie."

Mme France Couillard

SOIRÉE D'INFORMATION
Entrée libre - Informez-vous

• DANIEL RACINE 658-1514

19 janvier, 19h30 20 janvier, 19h30 21 janvier, 19h30
CENTRE DUROCHER CENTRE MGR-MARCOUX LOISIRS
290, rue Cantillon 1885, de la Canardière 265, St-Cyrille ouest
St-Sauveur Limoulu coin des Érables

• LOUISE HAMEL, CARLO ZANETTI 654-1483

19 janvier, 20h 20 janvier, 20h 21 janvier, 20h
675, Marguerite LOISIRS LOISIRS
Bourgeois ST-RODRIGUE STE-GENEVIÈVE
Québec 4640, av. des Loisirs 700A, rue Cherboung
St-Foy

• NICOLE BOURNIVAL 667-9956

20 janvier, 14h et 20h
CENTRE COMMUNAUTAIRE Beauport
18-21 janvier: Début à Beauport

Pour une raison inconnue, cet homme a été tué à coups de machette, hier, à Port-au-Prince, lorsqu'il déchargeait un camion.

CMA

La Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec (section de Québec)

DINER-CAUSERIE

Le lundi 25 janvier 1988 à 18:30 heures
Quality Inn
3115, boulevard Laurier, Sainte-Foy



Monsieur Rhéal Châtelain, f.c.a.
Vérificateur général du Québec

SUJET: LA VÉRIFICATION INTÉGRÉE,
UNE IDÉE QUI VA DE L'AVANT
COÛT: 20,00\$
POUR RÉSERVATION
Monsieur Roger Bedard, c.m.a.
Tél.: (418) 661-7430

Inscriptions DU 18 AU 22 JANVIER 1988
2^e SEMESTRE
(du 1^{er} février au 23 juin)



Vous complétez la 5^e secondaire le jour et de façon intensive, vous obtenez un D.E.S. en juin 88

C.E.C.Q.

L'ÉCOLE SECONDAIRE
LOUIS-JOLLIET

1201, de la Pointe-aux-Lièvres

QUÉBEC

525-8230

Fondation Claude St-Jean
Campagne de souscription
du 16 au 31 janvier

Claude St-Jean s'est juré de vaincre l'ataxie de Friedrich. Notre aide financière est toutefois indispensable pour poursuivre les recherches médicales et permettre à Claude de gagner son pari.

ENVOYEZ VOS DONS À:
Fondation Claude St-Jean
C.P. 3725, succursale B
Montréal, Qué.
H3B 3L7

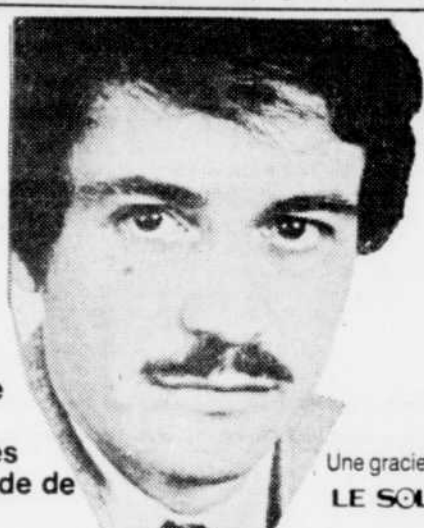
Prière de retourner ce coupon si vous désirez recevoir un reçu.

nom: _____

adresse: _____

_____ LS

MOI, JE GAGE SUR SA VICTOIRE.



Une gracieuseté
LE SOLEIL



LANCÔME. FINIS LES YEUX BOUFFIS.
VIVE LE RAJEUNISSEMENT DU
CONTOUR DES YEUX

FORTÉ-VITAL YEUX

CRÈME RAFFERMISSANTE POUR LE CONTOUR
DES YEUX. DU NOUVEAU À LA BAIE!

Cernes, poches, et paupières flétries. Une crème vraiment efficace pour le contour des yeux, si légère qu'elle peut se porter le jour comme la nuit, seule ou sous le maquillage, et qui aide à combattre ces problèmes particuliers.

Forté-Vital Yeux, son complexe unique au bio-protéotone agit de l'extérieur vers l'intérieur, il aide à tonifier et raffermir la

zone du contour de l'œil. De plus, il aide à atténuer les cernes sous les yeux, à protéger la peau fragile du contour de l'œil plus sensible à la fatigue, au stress et aux agressions de l'environnement. La crème raffermissante Forté-Vital Yeux. Un clin d'œil complice! 15 mL **35\$**

Produits de beauté, rayon 240

la Baie

SOLDE ANNUEL
GRAND



Il a de la tête!
Lit 39", de structure métallique
laquée.

219\$

Aussi disponibles sur commande
formats 54" et 60".

Choix de coloris

Matelas non compris

zip
INTERNATIONAL

Québec
Angle boul. Havel/Henri IV
(418) 871 22 21

Levis
St-David, 677, route Trans-Canada (Rte 132)
(418) 835 15 73

Les missionnaires dénoncent Laverdure et Clark

♦ **PORT AU PRINCE (PC)** - En raison de leur attitude face aux élections haïtiennes, l'ambassadeur canadien en Haïti Claude Laverdure, et le gouvernement du Canada sont en train de saboter les liens privilégiés qui existent entre le peuple haïtien et les Canadiens.

par Marie TISON

Missionnaire de l'Immaculée conception en Haïti depuis un vingtain d'années, sœur Thérèse Lortie n'avait pas assez de mots pour décrire toute sa déception et sa révolte face aux récentes déclarations des autorités canadiennes.

« J'ai eu honte, a-t-elle déclaré hier à la Presse Canadienne. Il s'est créé de très bon liens entre le peuple haïtien et le Canada, mais on dirait que l'ambassadeur veut tout gâcher. »

Haïti capte les émissions de Radio-Canada, ce qui a permis aux missionnaires d'entendre Laverdure affirmer que la sécurité était assurée dans les rues de Port-au-Prince, alors qu'une longue balade effectuée par les journalistes dans les rues de la capitale en soirée a démontré l'absence de toute force militaire.

Sur Radio-Canada, les missionnaires ont aussi entendu le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark formuler l'espoir que l'élection de dimanche apporte la stabilité à ce pays des Antilles.

« En entendant cela, je me sentais battu, et pourtant, je ne suis pas partisan de la violence », a lancé sœur Lortie.

Les missionnaires canadiens

ont été si outrés qu'ils ont expédié un télégramme à Clark pour dénoncer ses propos.

« Nous vous demandons de cesser ces déclarations qui sapent les efforts de démocrates haïtiens sur le plan national et international », ont imploré les missionnaires dans leur dépêche.

Les propos de Clark se trouvent à légitimer le processus électoral alors qu'il n'est pas démocratique, a soutenu sœur Lortie.

« Le Conseil électoral provisoire (CEP) est illégitime parce qu'il a violé la constitution, parce qu'il a éliminé les listes électorales et le secret du vote, a-t-elle expliqué. Ce qui en sortira ne peut donc être légitime... Le gouvernement canadien se doit d'annoncer qu'il ne reconnaît pas ces élections. »

« Avec les déclarations de M. Laverdure mercredi et de M. Clark mardi, nous voilà placés dans la série des pays détestés du peuple d'Haïti, a-t-elle déclaré. »

« Moi qui suis tellement fière



Claude LAVERDURE

du Canada, je vois ces hommes inconscients qui entraînent la réputation de ce pays dans la boue ».

Deux planètes

« Le problème, c'est que l'ambassade canadienne en Haïti vit sur deux planètes séparées, a soutenu Renaud Bernardin, secrétaire général de la Conférence haïtienne des religieux rencontrés en entrevue hier midi sur une terrasse de Port-au-Prince. »

« Alors que les missionnaires sont ancrés au sein du peuple, l'ambassadeur Claude Laverdure ne puise, lui, ses informations qu'à une seule source, le Conseil national de gouvernement (CNG) du général Henri Namphy, a affirmé Bernardin, né à Haïti, mais qui a passé une vingtaine d'années au Québec. »

« Nous ne reprochons pas à l'ambassadeur d'avoir des contacts avec le général Namphy, mais de n'avoir que lui comme source, a-t-il déclaré. L'ambassade canadienne n'est pas crédible. »

Il a ajouté que si les missionnaires canadiens en Haïti étaient harcelés, ce n'était ni par l'armée, ni par les tontons macoutes, mais bien

par l'ambassade canadienne qui, selon lui, les a tellement incité à quitter le pays que « cela équivalait à du harcèlement ».

« L'ambassade canadienne a envoyé des lettres à tous les canadiens vivant en Haïti pour les inciter à 'devancer leurs vacances' et s'est montrée particulièrement insistante dans des appels téléphoniques aux missionnaires, a raconté Bernardin. »

« Les missionnaires canadiens ne se sentent pas en danger, a-t-il réitéré. Et ils ont mal pris cette insistance. »

La réaction de panique du gouvernement fédéral ressemble à son attitude lors de l'insurrection ap-

préhendue d'octobre 1970 », a-t-il lancé.

La raison scolaire

L'ambassade canadienne a également invité les femmes et les enfants de ses employés à quitter le pays pour des raisons strictement scolaires a expliqué un haut fonctionnaire canadien au cours d'une séance d'information donnée à l'endroit des journalistes canadiens hier matin.

Les écoles sont fermées et les enfants sont en danger de perdre leur année a soutenu ce responsable qui a requis l'anonymat.

Il a refusé de commenter le processus électoral haïtien pour ne pas être taxé d'ingérence. ■

Beta

VOIR NOTRE ANNONCE EN PAGE C-09

PROFITEZ DU
GRAND SOLDE
ET PARTICIPEZ AU CONCOURS
«MEUBLEZ VOS LOISIRS»
DE 10 À 40% DE RABAIS

Voici une chance unique d'entamer la nouvelle année dans le décor de vos rêves. Venez vite profiter de nos rabais extraordinaires sur un choix de meubles et d'objets issus de Domicil. Entourez-vous de beauté à des prix qui vous permettront de savourer pleinement votre confort.

	Régulier	Spécial
LENA	269,00 \$	199,00 \$
HELIOS	299,00 \$	199,00 \$
AUDIO VIDEO	1 595,00 \$	1 095,00 \$
Chaise de salle à diner	249,00 \$	149,00 \$
Fauteuil d'appoint	299,00 \$	199,00 \$
Unité de rangement	1 595,00 \$	1 095,00 \$
Table de centre en bois laqué et verre	499,00 \$	349,00 \$
Canapé-lit 2 places	1 995,00 \$	1 595,00 \$

15 % et plus de rabais sur les vases, tableaux et couvre-lits.

Participez au concours «Meublez vos loisirs» et courez la chance de gagner un voyage d'une semaine pour deux personnes au Mexique. Une gracieuseté de Trave-laide.

Domicil et Trave-laide vous offrent la possibilité de gagner un voyage d'une semaine pour deux personnes près de Manzanillo, au bord du Pacifique. Chaque prix comprend le transport aérien, l'hébergement d'une semaine pour 2 personnes au Club Maeva, incluant 3 repas par jour par personne, des consommations gratuites, et des programmes d'activités sportives et d'animation. Le tout d'une valeur de 2 000 \$ chacun!

VOYAGES TRAVELAIDE

BON DE PARTICIPATION AU CONCOURS «MEUBLEZ VOS LOISIRS» DU GRAND SOLDE DOMICIL.

Deux voyages pour 2 personnes au Mexique, d'une valeur de 2 000 \$ chacun.

NOM: _____ PRENOM: _____
ADRESSE: _____ CODE POSTAL: _____
VILLE: _____
TELEPHONE: _____

Remplissez ce bon et déposez-le dans la boîte que vous trouverez dans chacun des magasins Domicil.

Treasure Tours
Canada

Offre valable jusqu'au 30 janvier 1988
Toute la marchandise n'est pas nécessairement présentée dans tous les magasins.

domicil

BIENTÔT AU NOUVEAU CENTRE DECARIE 6900, boul. Decarie

LAVAL	MONTREAL	GREENFIELD PARK	SHERBROOKE	QUEBEC	CHICOUTIMI
1860, boul. Le Corbusier (514) 688-2270	505, de Maisonneuve ouest (514) 286-1307	45, boul. Taschereau (514) 465-9656	3025, rue King ouest (819) 821-2915	1415, boul. Charest ouest (418) 682-5373	1415, Champs Elysees (418) 543-1681

Académie St-Louis
Institution secondaire privée

- Externat mixte. Cours secondaire complet
- Acquisition des connaissances nécessaires à la poursuite des études supérieures
- Formation à des méthodes et habitudes de travail rigoureuses
- Encadrement et suivi pédagogique et disciplinaire rigoureux
- Formation active à la responsabilité pour les régions: Neuchâtel, Loretteville, Ancienne-Lorette, Les Saules, Duberger et Charlesbourg
- Examen d'admission: Samedi 23 janvier 1988 De 9h à midi

"BÂTIR UN AVENIR ENSEMBLE"

Service des admissions, 810, des Érables, Québec
681-7768

VILLA
POINTE SAINTE-FOY

L'AVENIR DES AÎNÉS

« Je suis allé voir ailleurs mais c'est à la Villa Pointe Sainte-Foy que c'est le mieux. Après 42 ans dans le quartier, je sais de quoi je parle. C'est tranquille, pas de bruit d'ambulances ou de camions et les gens s'entendent bien. En plus, les couchers de soleil sont extraordinaires. Il y a aussi une chose très importante: le personnel est attentif à nos besoins et c'est bien administré. »

Léopold Alain

VILLA
POINTE SAINTE-FOY

BUREAU DE LOCATION SUR PLACE AU 361, RUE GINGRAS
7 JOURS SEMAINE DE 9H À 17H • lundi, mardi, mercredi jusqu'à 20h.

TÉL.: (418) 659-7583

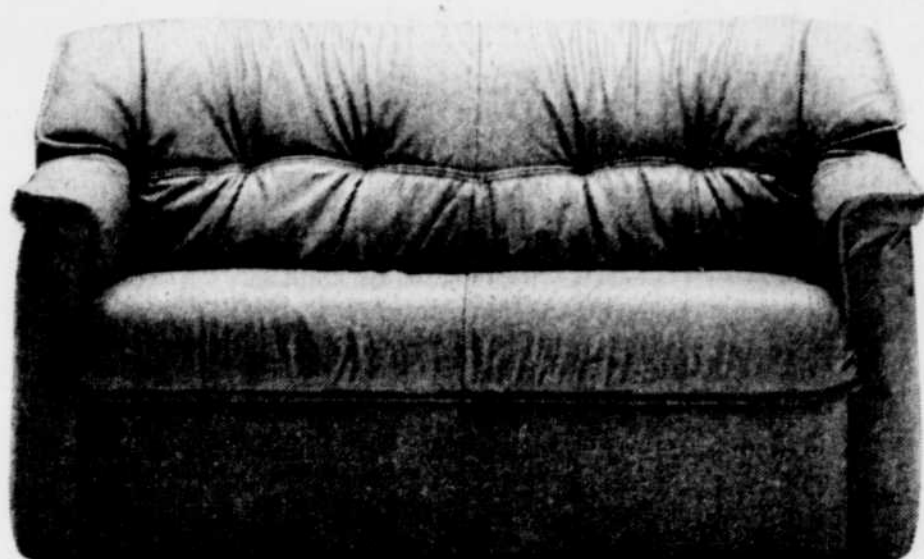
SOLDE ANNUEL

GRAND

MINUETTO, une causeuse italienne enrobée de cuir véritable. Favorise les tête-à-tête!
Choix de coloris

Causeuse 995\$

Ensemble sofa et causeuse 1 999\$



Quebec

Angle boul. Hamel/Henri IV
(418) 871 22 21

Levis

St David, 677, route Trans-Canada (Rte 132)
(418) 835 15 73

Amérique centrale

Un ton belliqueux pour les négociations de paix

♦ **SAN JOSE, Costa Rica (NYTNS/AFP)** - Les leaders de cinq pays d'Amérique centrale ont ouvert leurs négociations de paix, hier, en s'accusant mutuellement d'être de mauvaise foi et en défendant des interprétations contradictoires de l'accord de paix qu'ils avaient signé, il y a cinq mois.

Dans un climat tendu, les présidents du Costa Rica, du Salvador et du Honduras ont notamment accusé le Nicaragua d'être le pays qui a fait le moins d'efforts pour se plier aux dispositions du plan de paix, qui propose une démocratisation accrue et la fin des guerres de guérilla dans la région.

Le président du Nicaragua Daniel Ortega, a aussitôt répliqué que ses homologues salvadorien et hondurien Napoleon Duarte et Jose Azcona, d'avoir recours à un ton « belliqueux » pour masquer leurs propres lacunes en rapport avec les dispositions du plan de paix.

Lors d'une conférence de presse, le président nicaraguayen a estimé que les déclarations de Duarte et Azcona sont contraires à l'esprit même des accords d'Esquipulas, signés le 7 août dernier à Guatemala par les chefs d'Etat de la région.

« Nous, présidents centraméri-

cains, ne pouvons nous convertir en juge et partie » du processus régional de paix, et encore moins méconnaître les fonctions de la Commission internationale de vérification et de suivi des accords de paix, a déclaré Ortega.

Le président Duarte s'en était pris violemment jeudi au gouvernement sandiniste, l'accusant de ne pas remplir les engagements souscrits lors de la signature du plan de paix.

Offensive de la Maison-Blanche

D'autre part, la Maison-Blanche va lancer une campagne sans précédent au cours des deux prochaines semaines afin d'obtenir une nouvelle aide du Congrès pour les rebelles

nicaraguayens, selon le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires inter-américaines Elliot Abrams.

Dans une interview publiée hier par le Washington Times, Abrams a déclaré que cette campagne comprenait de nombreuses démarches auprès du Congrès, plusieurs déclarations du président Ronald Reagan et une série de manifestations en collaboration avec des groupes favorables à la guérilla nicaraguayenne en lutte contre le gouvernement sandiniste de Managua.

C'est un effort énorme », a déclaré Abrams, précisant que des réunions de coordination avaient lieu tous les matins à la Maison-Blanche.

EN BREF...

■ **Reagan se porte bien** WASHINGTON (AFP) - Les examens médicaux subis hier par le président américain Ronald Reagan montrent qu'il n'a aucun problème de santé et aucun polype n'a été découvert à cette occasion dans ses intestins, a annoncé la Maison-Blanche. Son médecin, le Dr John Hutton, a annoncé dans un communiqué que « les examens indiquent que le président est en excellente santé ». La colonoscopie n'a montré aucune récurrence du cancer au colon dont il avait été opéré en juillet 1985, a-t-il ajouté. Reagan aura 77 ans le 6 février.

■ **Décès de Sean MacBride** DUBLIN (AFP) - L'avocat irlandais et ancien ministre Sean MacBride, qui a reçu le prix Nobel de la Paix et le prix Lénine pour son travail en faveur des droits de la personne, est décédé mort d'une pneumonie, à l'âge de 83 ans, à son domicile de Dublin. Ardent défenseur de la cause nationaliste irlandaise, il a notamment été cofondateur et président de l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International, de 1970 à 1973, et secrétaire général adjoint de l'ONU. Il a reçu en 1974 le prix Nobel de la Paix et le prix Lénine en 1977. Ministre des Affaires étrangères de 1948 à 1951, il est à l'origine de la politique de neutralité de l'Irlande sur la scène internationale. Sean MacBride vivait seul, depuis la mort de sa femme en 1974. Sa santé s'était gravement détériorée il y a quelques semaines.



Sean MACBRIDE

■ **Directeur de la police arrêté** SEOUL (AP) - L'ancien responsable national de la police sud-coréenne Kang Min-chang, a été arrêté, hier, à la suite de la mort sous la torture d'un étudiant pendant un interrogatoire de police, l'an dernier. Kang Min-chang avait été convoqué par le procureur au début de la semaine et interrogé sur ses tentatives pour cacher les causes de la mort de l'étudiant. Après avoir nié, il a reconnu finalement hier avoir étouffé l'affaire. Park Chong-chul, un étudiant de Séoul de 21 ans, a succombé lors d'un interrogatoire de police portant sur ses relations présumées avec un étudiant dissident en fuite. Huit autres membres de la police nationale ont été inculpés au sujet de cette affaire.

■ **Réflexion de 75 prix Nobel** PARIS (AFP) - Soixante-quinze prix Nobel, « les plus grands savants de leurs temps », se retrouveront lundi à Paris pour « réfléchir ensemble » pendant quatre jours aux problèmes majeurs qui se posent à l'humanité à l'aube du XXI^e siècle. « La paix, la guerre, la science, l'environnement, la démographie, la famille », autant de « menaces et de promesses » qui feront l'objet d'une quinzaine d'heures de travaux et de débats, le plus souvent confidentiels, entre les lauréats du Nobel ainsi réunis pour la première fois. Ces Nobel ont répondu à la double invitation du président français François Mitterrand et de l'écrivain Elie Wiesel, prix Nobel la paix 1986.

■ **Yougoslaves bien armés** BELGRADE (AFP) - Un ménage sur quatre en Yougoslavie possède une arme à feu, ce qui fait de ce pays l'un des plus « armés » en Europe, selon des statistiques citées hier par Stav, une revue yougoslave. Environ 1.500.000 de particuliers et 600.000 institutions disposent d'un permis de port d'arme, tandis que le nombre de Yougoslaves qui détiennent illégalement des armes est évalué entre 500.000 personnes et 6.000.000. En 1985, la police a saisi plus de 100.000 armes de toutes sortes y compris un lance-missile, 300.000 balles et 120.000 kg d'explosifs.

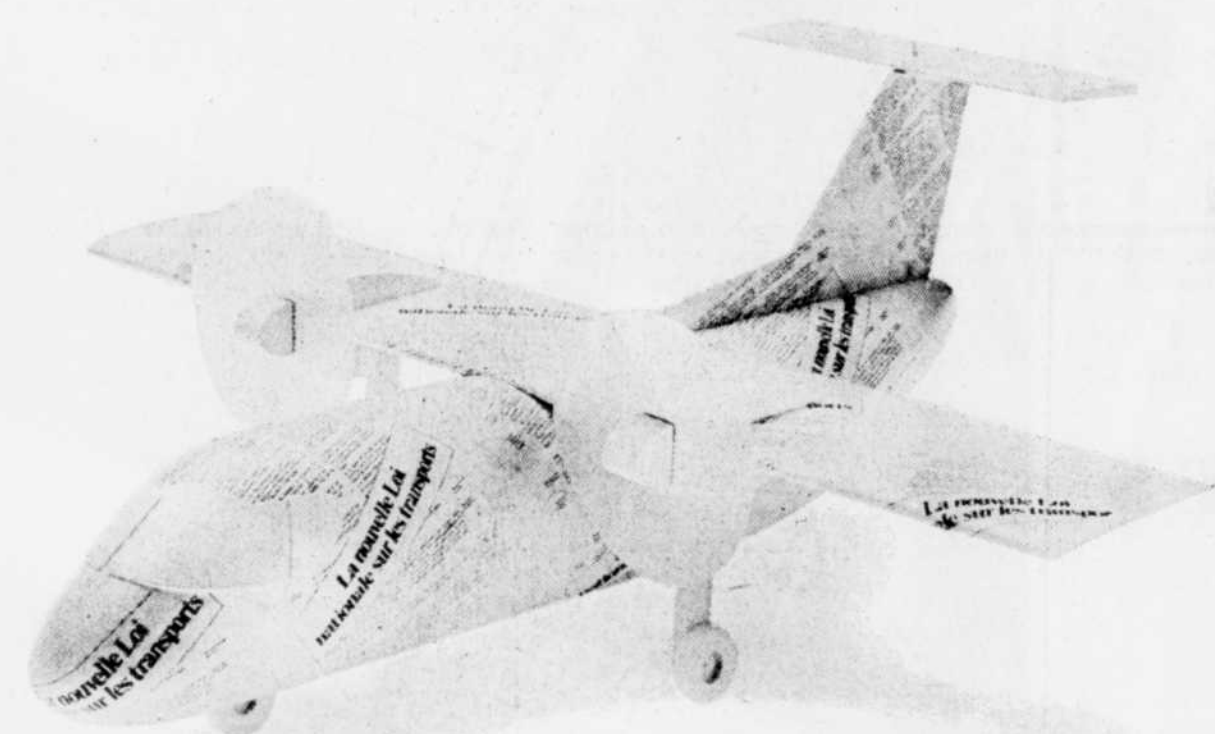
■ **Putschiste en fuite** BUENOS AIRES (AP) - Le leader d'un putsch avorté contre le gouvernement argentin, vivant en résidence surveillée, a pris la fuite, hier, peu de temps avant le moment où il devait être conduit en prison. Des militaires ont découvert la fuite du lieutenant-colonel Aldo Rico en se présentant, hier matin, à sa résidence en banlieue de Buenos Aires. Ces militaires avaient l'ordre d'emprisonner Rico pour son rôle dans l'insurrection survenue à Pâques, l'an dernier. Comme Rico avait averti qu'il ferait tout pour éviter la détention, le groupe venu le chercher était imposant. Environ 150 soldats et officiers appuyés par 30 chars d'assaut et d'autres véhicules blindés. En avril dernier, Rico avait dirigé un soulèvement des forces armées dont le but était de mettre fin aux procès des militaires accusés d'avoir tué et torturé des civils durant l'époque où les militaires ont eu le pouvoir en Argentine, de 1976 à 1983.



Le colonel RICO

Aller sans entraves.

Voilà le concept novateur pour aiguiller les transports sur le 21^e siècle.



Les transports aérien, ferroviaire et routier sont d'une importance vitale pour tous les Canadiens et l'économie de leur pays. Dorénavant, deux nouvelles lois fédérales, la Loi nationale sur les transports et la Loi sur les transports routiers, permettent à nos compagnies de transport de se montrer plus novatrices et concurrentielles, pour mieux vous servir.

Les clients des lignes aériennes auront un meilleur choix, à des tarifs plus concurrentiels. Les acheteurs de produits finis bénéficieront de frais de transport plus concurrentiels. Les expéditeurs des secteurs alimentaire, manufacturier et des ressources naturelles

auront une plus grande liberté de choix entre divers transporteurs. Chez nous comme à l'étranger, c'est en relevant le défi de la concurrence que les transports deviendront notre voie d'accès à de nouvelles perspectives économiques.

Aller sans entraves, trois mots pour en dire quatre : innovation, service, concurrence et emplois.



Transports Canada

L'hon. John C. Crosbie
Ministre
L'hon. Monique Vézina
Ministre d'Etat

Transport Canada

Hon. John C. Crosbie
Minister
Hon. Monique Vézina
Minister of State

Oui, j'aimerais recevoir de plus amples renseignements au sujet de la Loi nationale sur les transports et de la Loi sur les transports routiers.

Nom :

Adresse :

Ville / Localité :

Province / Territoire :

Code postal :

Adresser à : Transports Canada, Place de Ville, tour C
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Aller sans entraves.

Canada



COLLÈGE DE LIMOILLOU

C E G E P

CENTRE DE CRÉATION ET EXPANSION D'ENTREPRISES
(secteur de l'éducation des adultes)

Le Centre vous offre des activités de GESTION en collaboration avec la

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

et la

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Comment lancer une petite entreprise
- Comment rentabiliser la promotion et la publicité
- Comment développer votre entreprise
- L'ABC de la vente
- Comment exploiter un commerce de détail

COÛTS: 45\$

DURÉE: 30 heures

INSCRIPTION ET INFORMATION: Suzanne L. Bolduc 647-6689

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au

Centre de Création et Expansion d'entreprises
Collège de Limoilou
Éducation des adultes
1300, 8^e Avenue
Québec
G1K 7H3
Téléphone: 647-6689



Réunion

Le policier new-yorkais Robert McLaughlin, à gauche, a reconnu une vieille connaissance, jeudi, en voyant le nom d'Adam Croon sur la liste des policiers-recrues arrivant le jour même à son poste de police de Brooklyn. McLaughlin avait vu pour la première fois Croon, un jour pluvieux de 1967, quand il avait aidé sa mère à le mettre au monde sur le siège arrière d'un taxi. McLaughlin aura encore à s'occuper de Croon car il a été choisi pour être son instructeur.

L'Espagne obtient le départ des F-16 US

♦ WASHINGTON (Reuter, AFP) - Le gouvernement américain devra trouver une base de rechange pour ses 72 chasseurs F-16 utilisant actuellement la base de Torrejon, en Espagne, dont le gouvernement de Madrid vient d'obtenir le départ de son territoire.

Cette décision découle d'un accord de défense américano-espagnol dont la conclusion a été annoncée hier.

Un responsable du département d'Etat a dit que les F-16, qui sont assignés au secteur sud de défense de l'OTAN, pourraient être éventuellement déplacés en Belgique, au Maroc ou au Portugal. Toutefois, le Maroc n'est pas membre de l'OTAN et les dirigeants marocains n'ont pas manifesté récemment beaucoup d'intérêt pour accueillir des appareils qui peuvent être armés d'ogives nucléaires.

Le premier ministre espagnol Felipe Gonzalez désirait le départ des chasseurs comme monnaie d'échange à la décision de Madrid de demeurer dans l'OTAN. Lors d'une campagne référendaire, en 1986, Gonzalez avait fait campagne en faveur du maintien de son pays dans l'organisation de défense mais uniquement à la condition d'une présence militaire américaine réduite.

Selon l'entente intervenue, les Etats-Unis continueront d'avoir accès à des installations militaires en Espagne mais l'accord restreint cet accès, sauf en cas de guerre ou de crise majeure.

Quant à la destination finale des F-16, elle sera maintenant l'objet de consultations au sein de l'OTAN mais leur déplacement aux Etats-Unis est la solution de plus en plus envisagée.

Sakharov présente une liste de 200 prisonniers politiques à Gorbatchev

♦ MOSCOU (AP) - Le dissident soviétique Andreï Sakharov a rencontré hier Mikhaïl Gorbatchev pour la première fois, hier, et lui a remis une liste de 200 citoyens soviétiques qui sont, selon lui, encore emprisonnés pour leurs idées.

Gorbatchev a reçu au Kremlin le physicien de 66 ans en même que les 24 autres membres d'une nouvelle organisation appelée le Fonds international pour la survie de l'humanité.

L'industriel américain Armand Hammer, membre du conseil d'administration du fonds auquel il a déjà donné plus de \$1 million, a raconté que Sakharov avait profité de l'occasion pour attirer l'attention de Gorbatchev sur les prisonniers politiques.

La rencontre d'hier avec Sakha-

rov était le premier face à face du leader soviétique avec un dissident, bien que Gorbatchev ait déjà parlé au téléphone avec le physicien.

L'agence soviétique TASS a rapporté hier la présence de Sakharov à cette rencontre, précisant qu'il avait déclaré que Gorbatchev était un « leader dynamique » et réclamé un retrait hâtif des forces soviétiques en Afghanistan. TASS n'a pas mentionné la démarche de Sakharov en faveur des prisonniers politiques car ce dernier n'en a pas fait mention en s'adressant aux journalistes après la rencontre de trois heures où la presse n'était pas admise.

Hammer a dit que la conversation entre Gorbatchev et Sakharov avait été « respectueuse et cordiale ».

A Jérusalem

Affrontements dans des mosquées

♦ JERUSALEM (AP, AFP) - La police anti-émeute a chargé des manifestants dans deux mosquées de Jérusalem hier en brandissant des matraques et en tirant des grenades lacrymogènes.

De 80 à 100 personnes, atteintes par les gaz lacrymogènes, ont été soignées dans un hôpital de la ville.

Ces troubles sur le mont Haram es-Sharif, troisième lieu saint de l'is-

lam, mais également adoré par les juifs, se sont produits en dépit d'une forte présence policière.

Environ 650 policiers avaient été déployés afin de dissuader tout mouvement de protestation à la sortie de la prière devant les mosquées du dôme du Rock et d'Al Aqsa.

Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres, a déclaré

que la condamnation par l'opinion internationale des six dernières semaines de violences dans les territoires occupés laisse Israël « plus isolée qu'elle ne l'a jamais été ».

Dans une interview à la télévision réalisée avant les heurts d'hier, Peres a estimé que sans nouvelle percée vers un règlement de paix dans le conflit israélo-arabe, la « situation va continuer à se détériorer ».

Moins conciliant, l'ancien ministre de la Défense Ariel Sharon, aujourd'hui responsable du portefeuille de l'Industrie, s'est déclaré partisan d'une plus grande fermeté. Il a appelé à l'interdiction des organisations de jeunesse arabes, des syndicats et des journaux qui, selon lui, portent la responsabilité des troubles.



VERBOIS



Le Classique

CONDOMINIUMS
POINTE SAINT-FOY

Situé dans le plus beau secteur de Pointe-Sainte-Foy, Verbois vous offre des condominiums de qualité supérieure. Environnement attrayant, intérieur spacieux et fenestration permettant d'apprécier une vue imprenable sur les Laurentides et la vallée de Cap-Rouge.

6 5 7 - 6 7 4 7

le domaine des BELLES AMOURS

UNIFAMILIALES
CHARNY

Près des écoles, autobus, centre d'achats, installations sportives, Verbois vous propose un grand choix de terrains et de maisons dont l'architecture et les aménagements sauront retenir votre attention.

8 3 1 - 3 1 3 1

Les Jardins de CHARNY

CONDOMINIUMS

Du luxe à votre portée, un décor raffiné dans un endroit agréable, voilà ce que vous réserveront les Jardins. Vous trouverez toutes les commodités à proximité: écoles, hôpital, centre d'achats, etc. Venez faire votre choix.

8 3 2 - 8 7 0 9

Veuillez me faire parvenir de l'information concernant le(s) projet(s) suivant(s):

☐ LE CLASSIQUE ☐ LES JARDINS DE CHARNY
☐ LE DOMAINE DES BELLES AMOURS

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____

Postez à
VERBOIS
4750, Boul. W. Hamel
Québec
G1P 2J9

La perestroïka s'étend aux avortements

♦ MOSCOU (d'après AFP) - Grâce à la perestroïka (restructuration), certaines Soviétiques pourront cette année pour la première fois, à condition d'y mettre le prix, avorter à la fois en toute légalité, avec moins de souffrances et de façon anonyme.

Toute Soviétique a actuellement le droit d'avorter dans une clinique, pour un prix très faible. Mais ce prix est multiplié presque obligatoirement par les pots-de-vin et, autre inconvénient, le certificat délivré par les cliniques pour les employeurs spécifie la nature de l'opération ayant motivé le congé.

D'autres brimades souvent infligées dans les cliniques amèneraient un tiers des candidates à choisir l'avortement clandestin, malgré les risques. Enfin, les avortements se font souvent sans anesthésie efficace et souvent sans anesthésie du tout, les anesthésiques faisant partie des produits fortement déficitaires en URSS.

Le responsable du ministère de la Santé qui dresse ce tableau dans le dernier numéro du mensuel Zdorovie (Santé), annonce qu'une des mesures adoptées pour y remédier est la mise sur pied d'établissements qui assureront leur fonctionnement avec les honoraires payés par les clientes et « admettront les femmes désirant conserver l'anonymat ».

L'avortement en URSS, autorisé en 1920, interdit en 1935 par Staline puis libéralisé en 1955 par Khrouchchev, est pratiqué par une femme enceinte sur deux ou trois, selon la presse soviétique. Il y en aurait eu six millions en 1986.

**ESSAYEZ CHEZ NOUS
ACHETEZ N'IMPORTE OÙ
RECEVEZ 50 \$ DE NOUS**

Venez essayer et négocier un de nos véhicules neufs G.M. chez Automobiles Giguère Inc.

Ensuite, effectuez votre achat chez un concessionnaire G.M. de votre choix avant le 12 février 1988 et recevez 50 \$ dollars en argent comptant, que nous vous remettrons sur preuve d'achat de votre véhicule neuf.

Durant cette promotion des taux d'intérêts réduits, à partir de 7,9 % sur certains modèles en inventaire.

GM automobiles giguère

Pontiac, Buick, Cadillac et camions GMC
375, boul. Hamel, 529-6551
Face à Place Fleur-de-Lys

Cette offre est valide du 18 janvier au 12 février 1988.

* Les compagnies sont exclues.

Les aveux de la Nord-Coréenne ne provoqueront pas de représailles

♦ WASHINGTON (AP, AFP) - La Corée du Sud a informé hier les États-Unis qu'elle n'envisageait pas des représailles militaires contre la Corée du Nord malgré les aveux d'une femme impliquant le gouvernement de Pyongyang dans la destruction d'un avion des Korean Air Lines qui a coûté la vie à 115 personnes, le 29 novembre dernier.

Plus tôt dans la journée, le ministre sud-coréen de la Défense Chung Ho-yong avait annoncé que toutes

les forces armées avaient été placées en état d'alerte et laissé entendre que des mesures de rétorsion étaient possibles après que la femme liée à l'attentat ait avoué qu'elle était un agent des services nord-coréens.

Un responsable du département d'État américain, qui a requis l'anonymat, a dit que la déclaration du ministre Chung avait été émise à des fins nationales et qu'aucune opération militaire contre la Corée du Nord n'était à l'étude.

Des responsables sud-coréens, refusant d'être nommés, ont confirmé que des représailles militaires étaient exclues.

Aveux télévisés

Hier soir, à la télévision sud-coréenne, Kim Hyon-hee a admis qu'elle avait placé une bombe à bord du Boeing sud-coréen, disant que l'attentat visait à nuire à la présentation des Jeux olympiques de 1988 à Séoul.

Les services de renseignement sud-coréens ont affirmé que Kim

avait reçu ses ordres directement de Kim Jong-il, fils et dauphin politique du leader nord-coréen Kim Il-sung. L'appareil, dont les débris n'ont jamais été retrouvés, est probablement tombé en mer, près de la Birmanie.

La jeune femme de 26 ans a raconté qu'elle avait reçu les explosifs dans un hôtel de Belgrade avant de partir pour Bagdad où elle et un complice étaient montés à bord de l'appareil de la KAL. Elle a expliqué qu'elle avait laissé la bombe cachée dans un poste de radio et une bouteille contenant des explosifs liquides avant de descendre à l'échelle d'Abou Dhabi.

La jeune femme et son complice, un homme âgé, avaient absorbé du cyanure après leur arrestation à Bahrein, quand les autorités ont constaté que leurs passeports étaient faux. L'homme est mort le jour même mais les médecins ont réussi à sauver la vie de Kim.

Elle a dit regretter profondément son acte et déclare qu'elle « méritait 100 fois la mort ».

La Corée du Nord a réaffirmé, hier, n'avoir joué aucun rôle dans la « disparition » du Boeing sud-coréen.



Devant les caméras de télévision sud-coréenne, Kim Hyon-hee a dit qu'elle « méritait 100 fois la mort ».

Sommet de l'OTAN à l'étude

♦ BRUXELLES (AFP) - La tenue d'un sommet de l'Alliance atlantique à Bruxelles à une date encore indéterminée est « à l'étude », a reconnu hier un porte-parole de l'OTAN, laissant toutefois entendre que la décision finale n'a pas encore été prise.

Cette question fait l'objet d'actives consultations entre les alliés, a-t-il précisé.

S'il est confirmé que ce sommet des chefs d'État ou de gouverne-

ment des 16 pays membres se tiendrait à Bruxelles, en revanche « des décisions doivent encore être prises » et « aucune date n'a été arrêtée », a affirmé le porte-parole. Les États-Unis ont proposé les dates des 21, 22 ou 23 mars, mais il pourrait aussi avoir lieu début avril.

La première ministre britannique Margaret Thatcher a appuyé mercredi publiquement l'idée d'un tel sommet qui permettrait de « souligner l'unité et la solidarité de l'Alliance » avant le prochain sommet américano-soviétique, prévu pour la fin du printemps à Moscou.

Les deux derniers sommets atlantiques se sont tenus le 10 juin 1982 à Bonn et le 21 novembre 1985 à Bruxelles.

CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE ET DE VERRES DE CONTACT DE QUÉBEC

Dr Fernand Bellemare
M.D.C.S.P.Q.
Dr Yolande Dubé
M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Bertrand Hoffman
M.D.C.S.P.Q.
Dr Gilles Lafond
M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)
Dr Johanne Morency
M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)

OPHTHALMOLOGISTES
Maladie des yeux, examen de la vue

VERRES DE CONTACT
1270, chemin Ste-Foy
(COIN ST-SACREMENT)
QUÉBEC G1S 2M4
687-3326

Le Comité sénatorial permanent des pêches

Président:
L'honorable Jack Marshall, C.D., sénateur



The Standing Senate Committee on Fisheries

Chairman:
The Honourable Senator Jack Marshall, C.D.

Conformément à son ordre de renvoi d'étudier la commercialisation du poisson au Canada dans tous ses aspects et répercussions, le Comité sénatorial permanent des pêches tiendra des audiences publiques aux endroits suivants:

le 2 février Sept-Îles (Québec)
Hôtel Sept-Îles
salle « Carrousel »
9 h 00

les 3 et 4 février Ste-Flavie (Québec)
Institut Maurice Lamontagne
« Auditorium »
9 h 00

le 5 février Québec (Québec)
Auberge des Gouverneurs,
salle « Jonquière »
9 h 00

Les personnes intéressées à soumettre des mémoires ou à faire des présentations sont priées de communiquer avec le Comité au (613) 990-0088 ou d'écrire à: Le Greffier du Comité sénatorial permanent des pêches, Le Sénat du Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0A4.

ASSISTEZ À CES RÉUNIONS

EXPRIMEZ VOTRE OPINION

Pursuant to its mandate to examine the marketing of fish in Canada and all implications thereof, the Standing Senate Committee on Fisheries will conduct public hearings in the following places:

February 2 Sept-Îles, Quebec
Hôtel Sept-Îles
Room "Carrousel"
9:00 a.m.

February 3 and 4 Ste-Flavie, Quebec
Maurice Lamontagne Institute
"Auditorium"
9:00 a.m.

February 5 Quebec, Quebec
Auberge des Gouverneurs,
Room "Jonquière"
9:00 a.m.

Those interested in submitting briefs or in making presentations are asked to contact the Committee at (613) 990-0088 or by writing to: The Clerk of the Standing Senate Committee on Fisheries, The Senate of Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0A4.

ATTEND THESE MEETINGS

EXPRESS YOUR VIEWS

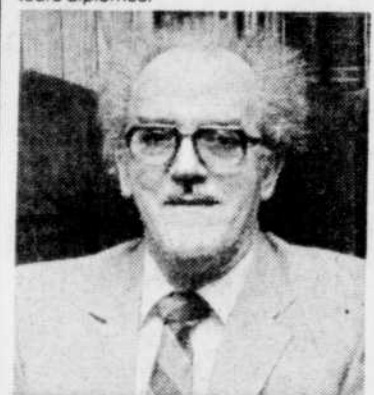


L'ASSOCIATION des ASSUREURS-VIE DE QUÉBEC

L'Association des Assureurs-Vie de Québec et l'Association des Directeurs d'Agence vous convient à un déjeuner conjoint.

Lors du déjeuner, Monsieur Normand Sirois, psychothérapeute, nous livrera les secrets du "langage non-verbal", tandis que M. Gérard Côté, AVA à la Nord-Américaine, aura comme sujet de conférence: "Vendeur?... oui, mais, vendeur de quoi?"

Par la même occasion, les bénéficiaires CFAAV, CPF, AVA, recevront leurs diplômes.



M. Normand Sirois

DATE: 20 janvier 1988
HEURE: 8 heures
LIEU: Hôtel Wandlyn,
Boulevard Laurier,
Ste-Foy, Qué.

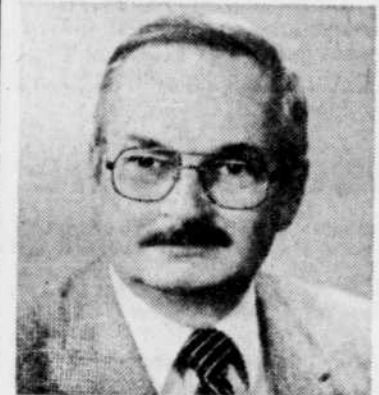


L'ASSOCIATION des ASSUREURS-VIE DE QUÉBEC

L'Association des Assureurs-Vie de Québec et l'Association des Directeurs d'Agence vous convient à un déjeuner conjoint.

Lors du déjeuner, monsieur Normand Sirois, psychothérapeute, nous livrera les secrets du "langage non verbal", tandis que M. Gérard Côté, AVA à la Nord-Américaine, aura comme sujet de conférence: "Vendeur?... oui, mais vendeur de quoi?"

Par la même occasion, les bénéficiaires CFAAV, CPF, AVA recevront leurs diplômes.



M. Gérard Côté, AVA

Date: 20 janvier 1988
Heure: 8 heures
Lieu: Hôtel Wandlyn
Boulevard Laurier
Ste-Foy, Qué.

LE SOLEIL et Radio-Canada CBV 980/Québec invitent 300 personnes À L'AVANT-PREMIÈRE DU FILM



UN HOMME AMOUREUX

Un film de DIANE KURYS
avec GRETA SCACCHI - PETER COYOTE
JAMIE LEE CURTIS - CLAUDIA CARDINALE - VINCENT LONDON

le MERCREDI 27 FÉVRIER à 20 heures

au



PLACE CHAREST
(500, rue Dupont)

COMMENT PARTICIPER:

Pour avoir la chance de gagner un laissez-passer double:

AVEZ en main le quotidien Le Soleil et ÉCOUTEZ
ROBERT GILET entre 7h et 7h30 en semaine à CBV 80 et
RICHARD JOUBERT le samedi matin entre 8h et 11h.

PLUSIEURS LAISSEZ-PASSER DOUBLE SERONT DISTRIBUÉS AU COURS DE CES ÉMISSIONS

MOT DE PASSE: L'AMOUR TOUJOURS L'AMOUR

RÈGLEMENTS

Les frais inhérents à la Régie des loteries ont été payés par CinéPlex Odeon.

Les règlements du concours sont disponibles à CBV 980.

● Valeur totale des prix: 1 800\$

C'est fou ce que j'aime le nouveau!

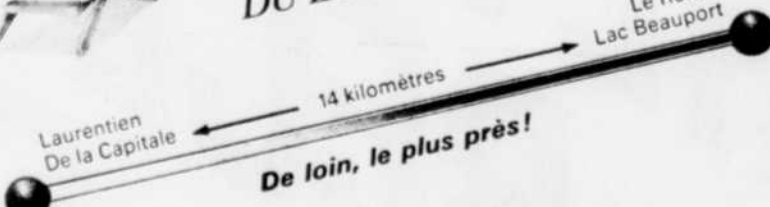


Le nouveau ski de soir
c'est clair que j'aime ça
Le nouveau ski de jour de
semaine j'aime ça quand
c'est près.

Le nouveau ski-mercredi
entre amies avec garderie
pour les plus petits, ça aussi
j'aime ça en titi.



À bien y penser... Si j'aime
le tout c'est que j'aime le
NOUVEAU RELAIS
DU LAC BEAUPORT



De loin, le plus près!

LE
REL AIS
CENTRE DE SKI
LAC BEAUPORT, QUÉBEC
TÉL.: (418) 849-1851

PRENEZ LE
SKIBUS
RÉGIONNEL
627-2511

Pour connaître les conditions de ski, vous n'avez qu'à
composer le 849-SKIS... et vous serez informé immédiatement!

Le transporteur aérien refuse tout bris de contrat

Si Sol Vac s'en va, Minerve Canada ripostera

♦ Loin de jouer les enfants pris en défaut, les dirigeants du transporteur aérien Minerve Canada menacent de poursuivre le grossiste en voyages Sol Vac Tours si ce dernier brise le contrat qui les lie pour se tourner vers une autre compagnie aérienne.

par Andrée ROY

Hier, des informations non confirmées laissaient entendre que Minerve Canada avait intenté une poursuite de \$1 million contre Sol Vac, après que le grossiste eut lui-même déclaré, au début de la semaine, qu'il confierait dorénavant à un autre transporteur, possiblement Nationalair, le soin de mener à bon port les clients des 30 vols restants pour ses forfaits «vacances d'hiver au soleil».

«Si Sol Vac fait affaire avec Nationalair, nous étudierons les possibilités qu'il y ait eu incitation de la part du concurrent», commentait le vice-président de Minerve Canada, M. Jean Daviault, en fin d'après-midi hier.

M. Daviault a nié qu'il y ait déjà poursuite contre Sol Vac Tours. Les dirigeants de la jeune compagnie aérienne et ceux du grossiste en voyages n'en sont pas encore à cette étape, dit-il, précisant que les deux parties «se parlent encore» afin de

régler les problèmes qui les confrontent.

Mais si Sol Vac annulait définitivement, comme l'annonçait lundi son président M. Yves Duquesne, ses trois vols hebdomadaires avec Minerve Canada, entre Montréal, Québec et le Mexique ou la République dominicaine, «nous ferons valoir nos droits à la compensation prévue dans ce cas. On n'annule pas comme ça un contrat signé sans tor-dage de bras. Il y a des obligations et des clauses compensatoires à considérer de part et d'autre», explique M. Daviault, se refusant à dévoiler le montant des compensations prévues dans un tel cas.

Les retards: pas suffisant

Selon le vice-président de Minerve Canada, les retards de 12 à 20 heures subis par 170 voyageurs le 21 décembre dernier, puis de 26 heures pour 48 passagers devant s'envoler de Québec vers le Mexique le 11 janvier, ne sont pas suffisants pour briser le contrat unissant Sol Vac à Minerve Canada jusqu'à la fin du mois de mars 1988.

L'avis émis sur chaque billet d'avion vendu au Canada stipule que le transporteur aérien a l'obligation de conduire ses passagers à destination dans les meilleurs délais possibles en temps normal. Les horaires décrits sur le billet ou ailleurs

ne sont pas garantis ni ne font partie obligée du contrat du transporteur, fait remarquer M. Daviault.

«Sol Vac Tours dit qu'il a maintenant du mal à vendre ses destinations-soleil. Mais c'est lui-même qui raconte que tous nos vols ont été en retard depuis le 21 décembre. C'est absolument faux. Nous avons eu deux retards importants qui ont taxé les voyageurs», précise le porte-parole de Minerve, ajoutant que les avocats de la compagnie examinent actuellement un recours collectif signifié par des voyageurs mécontents.

«Sol Vac éprouve les mêmes problèmes, ces temps-ci, que la plu-

part des grossistes qui ont conclu des ententes fermes avec certains transporteurs. C'est difficile de vendre des forfaits à prix normal quand Air Canada vient de dumper 40,000 sièges à rabais sur le marché en revenant de grève!», poursuit Jean Daviault.

Non seulement Minerve Canada n'est-il pas prêt à lancer la serviette, mais ses dirigeants ont bien envie de rappeler qu'ils ne sont pas les premiers à avoir inventé les retards d'avion («L'an dernier, Air Canada lui-même a eu 31 heures de retard à Halifax», soumet M. Daviault), et qu'ils ne sont pas seuls responsables des déboires des grossistes en voyages.

VENTE DE JANVIER
JUSQU'À
50%
de réduction
sur tissus en magasin
25% SUR PATRONS VOGUE ET BUTTERICK



Textiles
INC.
TISSUS LAINE DÉCORATION
586, rue Saint-Jean
Québec
529-1658

Beta

VOIR NOTRE ANNONCE EN PAGE C-09

Départs de groupe

PUERTO PLATA	12 mars '88 2 semaines	1119\$
MAZATLAN	10 avr. '88 2 semaines	789\$
ESPAGNE, PORTUGAL Madère	9 avril '88 2 ou 3 semaines à partir de	1930\$
GRÈCE (incluant croisière d'une semaine)	13 mai '88 2 ou 3 semaines à partir de	2738\$
ANGLETERRE, ÉCOSSE, PAYS DE GALLES et IRLANDE	10 juil. '88 3 semaines	4400\$
MIAMI EN AUTOCAR	5 et 12 mars '88 16 et 23 jours à partir de	1029\$ (taxe incluse)

LES TRESORS ET LES PLAGES DE L'ORIENT

SINGAPOUR, PENANG, BANGKOK	à partir de	1799\$
HONG-KONG, BANGKOK, PHUKET ou PATTAYA	à partir de	1979\$
HONG-KONG, BANGKOK, SINGAPOUR, BALI	à partir de	2379\$

SAINT-FOY
2646, chemin Sainte-Foy
657-5757

QUÉBEC
2891, 1^{re} Avenue
628-7801
Détenteur d'un permis



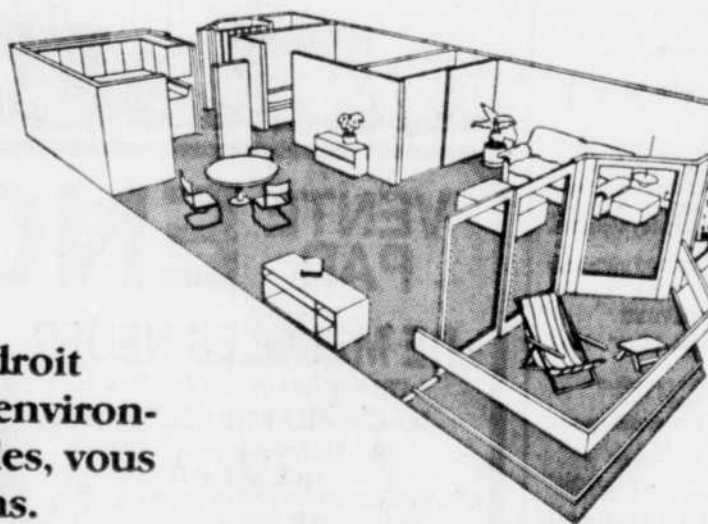
C'est justement le temps d'exiger.

LE MANOIR MANRÈSE

Appartements neufs pour préretraités et retraités dans le quartier Montcalm

Parce que choisir un appartement est aussi primordial qu'une retraite bien planifiée, vous êtes justement en droit d'exiger ce qu'il y a de mieux en matière de confort, d'environnement et de sécurité. Visitez nos appartements modèles, vous en trouverez sûrement un qui correspond à vos besoins.

Au Manoir Manrèse, on reconnaît vos priorités.

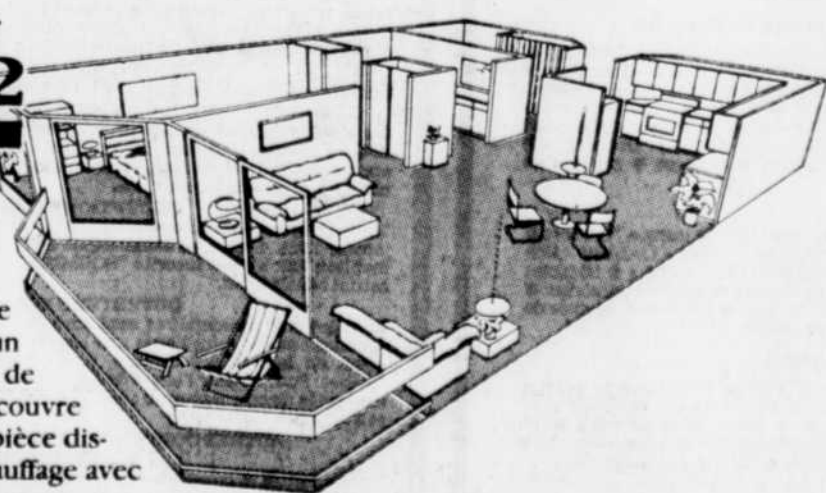


Le studio

Douillet, le studio comporte une grande pièce, une cuisinette équipée, une salle de bains moderne, et les mêmes caractéristiques que les autres appartements.

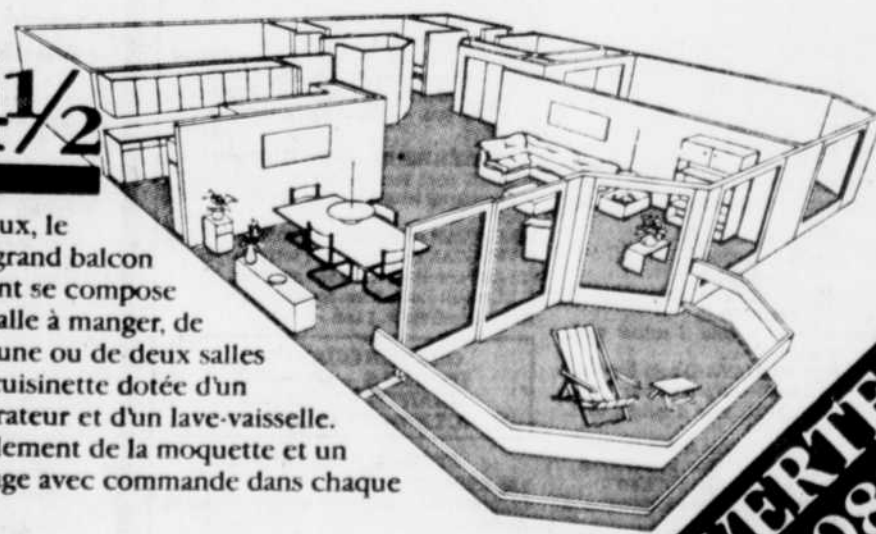
Le 3½

Confortable, le 3½ donne sur un grand balcon privé et comprend un salon, une chambre lumineuse, une cuisinette équipée d'un poêle et d'un réfrigérateur et une salle de bains. De la moquette recouvre les planchers et chaque pièce dispose d'un système de chauffage avec commande.



Le 4½

Agréable et spacieux, le 4½ donne sur un grand balcon privé. L'appartement se compose d'un salon, d'une salle à manger, de deux chambres, d'une ou de deux salles de bains et d'une cuisinette dotée d'un poêle, d'un réfrigérateur et d'un lave-vaisselle. On y retrouve également de la moquette et un système de chauffage avec commande dans chaque pièce.



Heures d'ouverture:
tous les jours de 13 h à 17 h

Bureau de location:
700, avenue Murray, Québec

Tél.: 683-6438

le manoir
MANRÈSE

PORTES OUVERTES
le 17 janvier 1988
à 14 h: «L'art de vieillir sagement» conférence tenue par le docteur Gilles Lapointe (entrée libre)

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant la fourniture de véhicules pour policiers suivants:

- a) seize (16) automobiles ensemble police 1988;
- b) cinq (5) automobiles compactes 1988;
- c) une (1) fourgonnette vitrée type longue d'une capacité minimale de 3400 kg de l'année 1988;
- d) une (1) camionnette familiale 4 portes, 4x4, année 1988.

Les formules de soumissions sont disponibles au service de l'Approvisionnement et des Équipements, 715, rue De Lestres, Sainte-Foy, Québec G1V 4E1, et ce, à compter de 10:00 hres, le lundi 18 janvier 1988.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15:30 hres, le lundi 1er février 1988.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil à 16:00 hres, le même jour. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

PRÉAVIS D'ENCAN

CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS REÇUES PAR:
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.

NOUS VENDONS PAR ENCAN PUBLIC LES BIENS DE:

LES INDUSTRIES RAM INC.

9000, boul. Industriel, Trois-Rivières Qué.
(approx. 150 km de Montréal)

DIRECTIONS DE MONTRÉAL
Autoroute 40 Est jusqu'à l'autoroute 55 Nord, approx. 4 km, à la Sortie 191, à droite rendu au boul. Industriel.

LE MARDI 19 JANVIER 1988, À 10h30

PRESSES

LAKE ERIE 750 ton presse hydraulique "straight side". Ser. no 3254, 30" course, 72" X144" lit, 60" ouverture, 4 poteaux 3 cylindres avec 3 coussins hydrauliques.

BLISS 150 ton "straight side" presse, 33" X48" lit, 8" course, 23" ouverture, clutch active à l'air.

BLISS 125 ton presse "straight side", double crank 36" X27" lit, 2" course, 15" ouverture, clutch mécanique.

VERSION Mod. 7 1/2, presse 125 ton Ser. 1211, 26" X35" lit, approx. 6" course.

TOS (SMERAL) Mod. LEXN100C, (1978) 100 ton presse, clutch à l'air, vitesse variable 50 à 150 courses par minute, course ajustable 10 à 25 mm, ajustement du boîtier de 90 mm avec at-

tachement d'inclinaison hydraulique et (1983) **AMERICAN STEEL LINE** 12" X

12" alimenteur à l'air monte **GODREJ** 400 ton presse clutch à l'air, back geared

"O.B.I.", 6" course, 5" ajustement, 21" ouverture, 45" course minute (1974).

ROUSSELLE 100 ton presse "straight side", back geared, double crank, clutch à l'air, 6" course, 80" X30" lit.

T.L.G. presse hydraulique 100 ton

MINSTER Mod. 10-8 presse 88 ton "Iron Press". Ser. no 10-8-6188-C, 10" course et 1 1/2" ajustement.

ROUSSELLE (1976) Mod. #6, presse "O.B.I.", 60 ton, clutch à l'air, 4" course, 41 1/2" ouverture, 3 1/2" ajustement, 110 courses par minute avec

AMERICAN STEEL LINE 12" X12" X 025 alimenteur à l'air monte

MINSTER presse 95 ton, O.B.I., clutch à l'air, 4" course, 3" ajustement, 32" X23" lit.

TOLEDO O.B.I. presse 50 ton clutch mécanique, 4" course et table 28" X17"

BLISS Mod. #4, 40 ton presse "O.B.I.", clutch mécanique, 4", 25" X14" lit, Ser. H-8813 HR-25048

BROWN & BOOGS Mod. 151W presse "mécanique" 40 ton "O.B.I.", 2 1/2" course, 28" X18" lit

V & O Mod. 3 1/2, 35 ton presse "O.B.I.", clutch mécanique

PRECISION 30 ton presse à haute vitesse, 1 1/2" course, clutch à l'air, 310 courses par minute

PERKINS 25 ton presse "O.B.I." 12" X 20" lit

ALCECO unité de poinçonnage 10"

EQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT DES PRESSES

AMERICAN STEEL LINE devoir motorisé 20" X600 lbs, cap.

2 AMERICAN STEEL LINE (1978) Mod. 60, devoir motorisé, 2500 lbs, cap.

ROWE Mod. R20 20" alimenteur et redresseur 020 à 063 cap. Ser. 24726

2 LITTEL Mod. N-60 devoir

NORTON 36" X160" coupeuse (slitter) Formeuse à rouleaux 4 stations cap. 16g, 24" X14g, redresseur

AMERICAN 18" alimenteur/redresseur

AMERICAN 24" X36" alimenteur à l'air

PLIEUSES

CINCINNATI Mod. 130-10, 400 ton X 12 1/2 pleuse à pied, 4" course

CINCINNATI Mod. 90X12, 225 ton X 14" pleuse mec. avec règle arrière. Ser. 20577

CINCINNATI Mod. 90X4, 225 ton X 6" pleuse mec. 3" course, 12" ouverture, 5" ajustement

ALLSTEEL 70 ton X 12" pleuse hydro-mécanique (1979)

NAGARA Mod. 1B-30-5-6, 6" X30 ton pleuse mécanique vitesse variable, clutch à l'air. Ser. 30005

DIACRO Mod. 1448-1 (1979) 4" X14ga, pleuse hydro-mécanique avec règle arrière. Ser. 6800775-122

ROUSSELLE (1980) 20 ton X 5" pleuse à pouvoir hydraulique

CISAILLES

B.L.V. 10" X38" cisaille hydraulique avec règle arrière motorisée

BROWN & BOOGS Mod. 149-UD "X4" X12" cisaille à pouvoir

NAGARA Mod. 1800-336 Ser. 58171 4 X14ga, cisaille à pouvoir avec règle arrière

BROWN & BOOGS Mod. 237, Ser. 133705 X16ga, cisaille à l'air

MACHINERIE DE FABRICATION

AMADA (1979) Mod. D-750 fabricant 30 ton cap., 200 courses par minute avec porte-outils 1 1/4", 2" et 3 1/2", duplicateur et outillage

Fournier KINGSLAND Mod. JX-18, cap. 4" X4" X12" Rouleaux motorisés

UNIVERSAL 8" X38" cap. Rouleaux motorisés hyd., 4 rouleaux (Power Block) 2X14"

Creuseuse hyd. horiz. 20 ton Machine à couper les tôles

DO ALL ZEPHYR Mod. 36, scie à friction vert. 36" Ser. H54045436

GROB Mod. NS-24, scie à ruban vert. 24" Ser. #1619

GROB (1982) Mod. 4V-18, scie à ruban vert. 18" avec scoussure pour lames

DO ALL Mod. 16M, scie à ruban vert. 16"

DO ALL Mod. C-57, scie à ruban horiz. semi-automatique 12", Ser. #66-58719

FORTE scie à ruban horiz. 10" X10"

BEHRINGER #12 scie réciproque à pouvoir 12" cap.

UNICUT scie circulaire 10 HP

DÉPARTEMENT DE MACHINAGE

NILES 21" X100" tour avec copieur et outillage

MACSON 21" X96" tour avec outillage

GRAGIANO 20" X40" tour, Mod. SAG210

INSPECTION:

LE LUNDI 18 JANVIER 1988, DE 9h00 A.M. À 5h00 P.M.

CONDITIONS: Argent comptant, chaque visé 25% à l'adjudication. Balance sur prise de possession.

Entre autres nominations

Bourassa présente les 40 électeurs du Conseil permanent de la jeunesse

● **QUÉBEC (PC).** Le premier ministre Robert Bourassa a fait connaître hier l'identité des 40 jeunes Québécois qui seront chargés de l'élection des membres du Conseil permanent de la jeunesse.

Les membres de ce collège électoral sont représentatifs des jeunes du Québec, a affirmé M. Bourassa en rendant la liste publique.

On compte en effet 19 hommes et 21 femmes qui proviennent de toutes les régions du Québec et dont

six (15 pour 100) proviennent des communautés culturelles.

Ces 40 jeunes se réuniront du 5 au 7 février prochain pour procéder à huis clos à l'élection des 15 membres du Conseil permanent de la jeunesse.

Par ailleurs, M. Bourassa a annoncé hier la nomination de M. Julien Arseneault comme chef du bureau du Québec à Toronto.

Ce dernier provient de la filière politique, ayant été chef de cabinet du ministre Gérard-D. Lévesque de 1971 à 1974.

Ont aussi été nommés: Mme Nicole Simard à la Commission d'évaluation du Conseil des collèges, Mme Paule Houle à la Commission des biens culturels et M. Eugène Oryschuk au Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.

Pierrette Marois à celui du Musée du Québec et Me Guy Mercier à la vice-présidence de la Société québécoise d'information juridique.

L'Université du Québec en Abitibi compte deux nouveaux administrateurs, MM. Pierre Cadieux et Paul-André Martin et le Comité consultatif de l'environnement Kativik a deux nouveaux membres, MM. Claude Delisle et Guy Tanyan.

Enfin, M. Bourassa a nommé MM. Jean Charron, Pierre Duchaine et Florent Morin au conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski. ●

Par ailleurs, Mme Marissa Nuss accède au conseil d'administration du Musée d'art contemporain, Mme

Spécialistes



L'un des plus importants cabinets nationaux d'experts-comptables est à la recherche de spécialistes pour se joindre à son équipe de services financiers.

Laliberté Lanctôt/Coopers & Lybrand offre à ces spécialistes la chance de conseiller les clients en matière de simulation financière, de santé et sécurité au travail, de réclamations d'assurance et de planification financière personnelle. Le salaire sera en fonction de l'expérience et des qualifications et les avantages sociaux sont intéressants.

Si vous possédez un Bacc. en administration ou l'équivalent et un minimum de 2 ans d'expérience dans l'un des domaines mentionnés ci-haut, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 janvier 1988, en indiquant le numéro de concours 880116, à Michel Gagné, directeur des ressources humaines à:

Laliberté
Lanctôt

Coopers
& Lybrand

comptables agréés
2, Place Québec, bureau 536
C.P. 1029, Haute-Ville
Québec (Québec)
Canada G1R 4V3

MUSÉE DE LA CIVILISATION

APPEL D'OFFRES

Première sélection

OBJET: Le Musée de la civilisation convie les firmes de DESIGN à présenter leur offre de service pour la réalisation de l'exposition temporaire LE QUÉBEC ÉLECTRIQUE, qui occupera une superficie de 800m². Cet appel d'offres constitue la première étape d'un processus de sélection devant conduire à l'octroi du contrat.

CONDITIONS: • Seules seront considérées les firmes rencontrant les critères de sélection exigés et ayant une place d'affaires au Québec.

• Les firmes intéressées sont invitées à se procurer le devis qui leur sera remis sur demande à l'adresse suivante:

Musée de la civilisation, a/s Madame Josée Frenette, 16, rue Saint-Jacques, Québec (Québec), Tél.: (418) 643-2158

• Les firmes devront remettre leur offre de service avant 16h00, vendredi le 22 janvier 1988 à l'adresse et à l'attention de la personne ci-haut mentionnées.

Toute communication par la poste devra être adressée au:

Musée de la civilisation, a/s Madame Josée Frenette, C.P. 155, Station B, Québec (Québec), G1K 7A6

AVIS: À la suite de cette première sélection, quatre (4) firmes de design seront choisies afin de présenter des propositions à partir du concept réalisé par le Musée de la civilisation.

Le Musée se réserve le droit de modifier selon ses besoins le processus de sélection déterminé.



VENTE PAR ENCAN

DE MEUBLES NEUFS

PROVENANT DE LA FAILLITE DE:
JO-CA-RO MEUBLES INC.

200, St-Joseph est, 3e étage
QUÉBEC, P.Q.

(coin rue CARON, près de la gare d'autobus, près boul. Charest)

LE SAMEDI 23 JANVIER 1988, à 10h00 précises

SERONT VENDUS:

Ameublement de cuisine et appareils ménagers

11 mobiliers de cuisine dans les marques: "LANE-COTE-CANAPAR-I.P.C.-H.P.L." • 7 buffets et vaisseliers dans les marques: "COTE-CANAPAR" • 5 ensembles de petite table avec 2 chaises • 30 chaises assorties • 2 réfrigérateurs de marque: "Belanger & Kelvator" • 1 poêle "Belanger" • 2 lave-vaisselle de marque "Kelvator" • 2 grilles de cuisson • 4 four encastré "Kelvator" • Plaque de cuisson "Kelvator" • 2 grilles de cuisson • Grille de cuisson "Jenn-Air" • Laveuse/sècheuse "Brentwood" • Tabouret à billes • Horloges • 5 tables de cuisine.

Ameublement de salon

4 divans avec fauteuil de marque "Biltmore" • 6 divans-lits de marque "Biltmore & California" • 11 causeuses de marque "Biltmore - Sklar - Côté - La-Z-boy - United - Éléance" • 3 fauteuils • 15 tables à café • 10 tables de bout • 50 tables métal latorné avec plateau en verre • 12 lampes de table • 20 lampes assorties • Cendrier sur pied • Étagères • Cadres • Bibliothèques • Vanité • 4 meubles de coin "South Shore Ind. & Lauer" • 2 matelas de divan-lit.

Ameublement de chambre à coucher

108 têtes de lit 39", 54", 60" • Tête de lit et pied "Poitra" en chêne • 14 matelas et sommiers 39" • 2 matelas et sommiers 54" • 1 sommier 54" • 2 matelas et sommiers 60" • 1 lit superposé "PRIMO" • 50 bases de lit en métal • 17 ensembles de pates de lit • 2 bureaux doubles "MORIZEAU" • 5 étagères en bois "MORIZEAU" • Tables de nuit • Couvre-lit • Tapis assortis • 4 sommiers 60".

Articles divers

125 stores en coton et carton • 12 miroirs • Plusieurs cadres • Pupitre-sécrétaire "MORIZEAU" en bois • Bancs • Chaises assorties • Pots en céramique • Plaque murales • 40 tablettes, système "DEKO & METALTEX" • Caisse enregistreuse TEC, modèle MA-134 • Babillards.

CECI N'EST QU'UNE LISTE PARTIELLE DE L'INVENTAIRE QUI COMPTE AU-DELA DE 650 ARTICLES.

LA VISITE DE LA MARCHANDISE SE FERA VENDREDI 22 JANVIER DE 10h00 À 16h00 ET SAMEDI 23 JANVIER DE 9h30 À 10h00.

ENREGISTREMENT SUR PLACE OU PAR TÉLÉPHONE: (418) 599-2742

CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CARTE VISA + 2% - CHÈQUE CERTIFIÉ - DÉPÔT DE 25%, balance sur livraison, ou ACCEPTATION DE CRÉDIT par l'encanteur 48 hrs avant l'encan.

ENCANTEUR, PROFESSIONNEL, BILINGUE
STE-AGATHE, LOTHIERE
Len Small (418) 599-2742

DEMANDE DE PROPOSITIONS No 88-501

SERVICES DE CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS

Pour le 1er février 1988 avant 11h00, heure locale

Loto-Québec est à la recherche de spécialistes dans le domaine de l'informatique et plus spécialement:

- Trois (3) spécialistes pour une période de douze (12) mois pour l'entretien de l'application des jeux,
- Des spécialistes additionnels qui assureront le développement d'un nouveau jeu;

Ces deux mandats seront effectués dans l'environnement technologique actuel de la Société.

Les propositions devront être accompagnées d'une garantie de proposition au montant de 20 000\$ payable à Loto-Québec. Les propositions devront être accompagnées d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution au montant de 50% de la valeur totale du contrat en faveur de Loto-Québec.

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu, contre un paiement non remboursable de 100\$ présenté sous forme de chèque certifié ou mandat fait à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h00 à l'adresse suivante:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant un bureau d'affaires au Québec et qui rencontrent les critères d'admissibilité sont admises à présenter une proposition. Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de M. Alain D. Malka au numéro (514) 282-8000, poste 2422.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement
Émis le 16 janvier 1988

COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DIVISION DE QUÉBEC
NO. 200-11-000712-870
SUR. 032779

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

BOUVILLONS CANADA LTÉE, corporation légale-bureaux, fauteuils, classeurs, calculatrices, photocopier, système téléphonique, etc. Avenue nord, St-Georges-de-Beauce, district de Beauce. DÉBITRICE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Les syndics soussignés font appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits:

	Valeur approximative
LOT 1 - Immeuble commercial situé au 436, Nolin, Ville-Vanier, Québec, sis sur un terrain connu et désigné comme étant la subdivision mille cinquante-cinq du lot originaire deux mille quatre cent vingt-quatre (2424-1055) du cadastre officiel de la municipalité de Ville-Vanier, division d'enregistrement de Québec, d'une superficie d'environ 97 700 pieds carrés.	600 000 \$
LOT 2 - Usine d'abattage et de transformation de bovins située au 438, 6e Avenue nord, St-Georges-ouest, Québec, sis sur un terrain connu et désigné comme étant les parties des lots quarante-quatre (44 Pte), quarante-cinq (45 Pte) et quarante-sept (47 Pte) du cadastre officiel de la municipalité de St-Georges-ouest, division d'enregistrement de Beauce-Sud, d'une superficie d'environ 650 000 pieds carrés, incluant un garage servant à l'entretien et à la réparation du matériel roulant.	1 500 000 \$
LOT 3 - Résidence aménagée en bureaux, située au 436, 6e Avenue nord, St-Georges-ouest, sis sur un terrain connu et désigné comme étant les parties des lots quarante-quatre (44 Pte) et quarante-cinq (45 Pte) du cadastre officiel de la municipalité de St-Georges-ouest, division d'enregistrement de Beauce-Sud, d'une superficie d'environ 43 500 pieds carrés.	38 000 \$
LOT 4 - Equipement servant à la transformation du bœuf comprenant chaîne d'abattoir entièrement motorisée, stimulateur électrique, système de refroidissement à l'eau, bouilloire électrique, génératrice 60 000 volts, système de réfrigération.	1 500 000 \$
LOT 5 - Ameublement et équipement de bureau, comprenant bureaux, fauteuils, classeurs, calculatrices, photocopier, système téléphonique, etc.	50 000 \$
LOT 6 - Equipement informatique, comprenant ordinateur Universel 68, modèle DK 120T, 12 terminaux et 4 imprimantes.	125 000 \$
LOT 7 - Divers véhicules comprenant remorques, tracteurs, boîte de camion, automobiles.	120 000 \$
LOT 8 - Matières premières, produits finis, produits d'emballage et fournitures diverses.	600 000 \$
LOT 9 - Tous droits, titres, et intérêts que pourraient détenir les syndics dans tout autre actif.	Indéterminée

Toute personne désirant des renseignements supplémentaires sur les actifs ci-haut décrits est priée de communiquer avec monsieur André Brisson, au numéro (418) 681-4607 ou (418) 682-1247.

OPÉRATION DE L'ENTREPRISE

Les syndics entendent maintenir l'entreprise en opération.

VISITE DES ACTIFS

Les actifs susmentionnés pourront être visités aux 436 et 438, 6e Avenue nord, St-Georges-ouest, Québec, les 19, 20, 21 et 22 janvier 1988, entre 9h00 et 17h00, sur rendez-vous seulement, en communiquant avec monsieur André Brisson aux numéros ci-dessus mentionnés.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Toutes les soumissions devront parvenir au bureau des syndics avant 17h00, le 27 janvier 1988. Seules les soumissions scellées et portant au recto de l'enveloppe la mention lisiblement inscrite "SOUMISSION RE: BOUVILLONS CANADA LTÉE" seront considérées.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des

Québec, Le Soleil, samedi 16 janvier 1988

Lors du conseil confédéral de la FAS, au Saguenay

La rémunération des femmes au premier plan

La Fédération des affaires sociales (FAS) soumettra, la semaine prochaine, à 600 délégués réunis à Jonquières, des hypothèses chif-

frées pour redresser la structure salariale du secteur public, discriminatoire envers les femmes.

En fin de semaine, le comité de coordination des négociations du

secteur public, de la CSN, terminera l'élaboration des recommandations sur cette restructuration salariale. La vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, ne pouvait dévoi-

ler, jeudi, le contenu des recommandations.

La FAS sera la première fédération de la CSN à discuter des structures salariales proposées, lors du conseil fédéral qu'elle tiendra du 19 au 22 janvier, au Saguenay. La Fédération des employés et des employées des services publics fera cet exercice lors du prochain week-end. La Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec et la Fédération des professionnels et des professionnelles, salariées et cadres du Québec ont moins d'avance dans ce dossier.

Mme Simard espère que les négociations sur la structure salariale pourront débuter en mai, et qu'elles demeureront séparées de la négociation salariale prévue pour la fin de 1988.

« Tous les corps d'emploi occupés principalement par des femmes sont visés par la restructuration, mais nous insisterons plus particulièrement sur le cas des employées de bureau, des infirmières, des infirmières auxiliaires, des techniciennes médicales et des techniciennes en assistance sociale », précise la vice-présidente.

La CSN admet que le travail de redressement est ambitieux et qu'il bousculera la hiérarchie salariale existante depuis des décennies. Or, pour Mme Simard, l'organisation syndicale doit s'attaquer au problème. « Si nous réussissons dans le secteur public à éliminer les écarts de salaire entre les postes occupés par des femmes et ceux occupés par des hommes, les femmes du

secteur privé en profiteront également », croit Mme Simard. Au Canada, les femmes gagnent seulement 60 pour 100 du salaire des hommes.

À la Fédération des affaires sociales, la présidente Catherine Louméde estime que 55 pour 100 des 96.000 membres sont concernés par la restructuration salariale. La présidente trouve aberrant qu'on ne valorise pas davantage la dimension humaine des travailleurs oeuvrant

auprès des malades. Elle estime que l'humain doit avoir autant d'importance que la machine.

Mme Louméde soutient que la restructuration salariale ne se base pas seulement sur une évaluation subjective et un jugement de valeur. La scolarité, les exigences de travail et les conditions de travail constituent pour la FAS des critères objectifs et quantifiables. L'ère est au « salaire égal pour travail équivalent et pour tâches similaires. »

Les CRSSS veulent plus d'autonomie

(PC) — La Conférence des Conseils régionaux de santé et de services sociaux réclame une autonomie accrue vis-à-vis du gouvernement en matière de gestion des ressources en santé mentale.

En commission parlementaire, jeudi, la présidente de la Conférence, Mme Denise Lalancette, a

appuyé la recommandation du rapport Harnois de donner aux CRSSS le mandat de planifier l'organisation des services en santé mentale dans chaque région et d'administrer ces plans.

Mais elle a également réclamé le mandat d'administrer ces plans régionaux.

La pratique actuelle veut que les CRSSS soumettent des plans, mais il revient à Québec de les approuver ou de les défaire.

Si bien qu'un CRSSS peut élaborer des plans régionaux, après consultation avec les divers intervenants de la région (hôpitaux, organismes communautaires, centres d'accueil, CLSC), mais risque de voir son travail démolir si le ministère ne l'approuve pas.

« Cela porte un coup à notre crédibilité auprès des intervenants que nous avons consultés », a souligné, jeudi, Mme Lalancette.

Le rôle des CRSSS a cependant été critiqué, jeudi, par l'organisme communautaire Auto-psy, qui estime que les CRSSS peuvent agir contre les groupes communautaires à l'occasion.

Le groupe a soulevé le cas des groupes communautaires de la région de Québec qui, en 1984, avaient proposé un projet de centre de crise. Appuyés par le CLSC Basville de Québec, ils avaient reçu l'appui du ministère qui promettait de débiter \$300.000 pour le centre.

Mais « à notre grand étonnement, le CRSSS de Québec, à l'automne 1985, a décidé de financer à même ce \$300.000 le déficit de certains hôpitaux », a indiqué le vice-président d'Auto-psy, Réjean Giroux.

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
200-11-000018-880
No Surintendant: 033904

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
129603 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2740, boulevard Laurier, Ste-Foy, QC G1V 4P7, ayant opéré sous la raison sociale de "BOUTIQUE EPHÉMERE", à la même adresse.

DÉBITRICE

AVIS est, par les présentes, donné que 129603 Canada Inc., du 2740, boulevard Laurier, Ste-Foy, QC, a fait cession de ses biens le 8e jour de janvier 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26e jour de janvier 1988, à 10h00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 410, boulevard Charest est, suite 400, Québec, QC.

Daté de Québec, ce 11e jour de janvier 1988.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIÉS L.TÉE, SYNDIC
621, boulevard Charest est
Québec, QC
G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000128-878
No Surintendant: 033837

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
MARCEL HUNTINGTON (201 407 582), domicilié et résidant au 2314, avenue Royale, COURVILLE (Québec) G1C 2P9.

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 12e jour de janvier 1988 contre Marcel Huntington, 2314, avenue Royale, Courville (Québec) et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3e jour de février 1988 à 15h00 heures à la Direction des faillites, 410, boul. Charest est, suite 400, QUÉBEC (Québec).

Daté de Québec, ce 14e jour de janvier 1988.

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC
aux biens de Marcel Huntington

BUREAU DE JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS, SYNDIC
580, Grande-Allée est
Suite 240
QUÉBEC (Québec)
G1R 2K2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000035-884
No Surintendant: 033956

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
DONALD DAVID (254 041 908), dessinateur, domicilié et résidant au 1, Parc Samuel, Québec, app. 2142, QUÉBEC (Québec) G1S 4P2.

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que DONALD DAVID du 1, Parc Samuel, Québec, app. 2142, QUÉBEC (Québec) a fait cession de ses biens le 13e jour de janvier 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3e jour de février 1988 à 13h30 heures à la Direction des faillites, 410, boul. Charest est, suite 400, QUÉBEC (Québec).

Daté de Québec, ce 14e jour de janvier 1988.

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC
aux biens de Donald David

BUREAU DE JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS, SYNDIC
580, Grande-Allée est
Suite 240
QUÉBEC (Québec)
G1R 2K2
TEL: 648-6162

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000037-880
No Surintendant: 033958

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
SOLANGE BUSSIERE (251 433 033), femmes d'affaires, domiciliée et résidant au 65, Grande-Allée est, app. 3, QUÉBEC (Québec) G1R 2H5 et ayant fait affaires sous les noms et raison sociale de "ACCOMMODATION MONTMAGNY ENR" au 10, rue St-Jean, QUÉBEC (Québec) G1R 1N5.

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que SOLANGE BUSSIERE du 65, Grande-Allée est, app. 3, QUÉBEC (Québec) a fait cession de ses biens le 13e jour de janvier 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3e jour de février 1988 à 13h30 heures à la Direction des faillites, 410, boul. Charest est, suite 400, QUÉBEC (Québec).

Daté de Québec, ce 14e jour de janvier 1988.

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC
aux biens de Solange Bussière

BUREAU DE JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS, SYNDIC
580, Grande-Allée est
Suite 240
QUÉBEC (Québec)
G1R 2K2
TEL: 648-6162

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
200-11-000040-884
No Surintendant: 033964

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
BOUTIQUE AUX DECOUVRAILLES INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 46, côte de la Fabrique, Québec, QC G1R 3V7.

DÉBITRICE

AVIS est, par les présentes, donné que Boutique aux Découvertes Inc., du 46, côte de la Fabrique, Québec, QC, a fait cession de ses biens le 13e jour de janvier 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de février 1988, à 11h30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel, au 410, boul. Charest est, Suite 400, Québec, QC.

Daté de Québec, ce 14e jour de janvier 1988.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIÉS L.TÉE, SYNDIC
621, boulevard Charest est
Québec, QC
G1K 3J5
Téléphone: (418) 525-4641

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000013-881
No Surintendant: 033898

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
FRANCINE LEVASSEUR (204 772 107), agent d'immobilier, domiciliée et résidant au 1043, rue Holland, QUÉBEC (Québec) G1S 3T4.

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que Francine Levasseur, 1043, rue Holland, Québec (Québec) a fait cession de ses biens le 7e jour de janvier 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de janvier 1988 à 15h00 heures à la Direction des faillites, 410, boul. Charest est, suite 400, QUÉBEC (Québec).

Daté de Québec, ce 14e jour de janvier 1988.

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC
aux biens de Francine Levasseur

BUREAU DE JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS, SYNDIC
580, Grande-Allée est
Suite 240
QUÉBEC (Québec)
G1R 2K2
TEL: 648-6162

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000036-882
No Surintendant: 033957

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
JEANNOT PARÉ (222 180 895), gérant, domicilié et résidant au 9385, Place Belfort, app. 209, CHARLESBOURG (Québec) G1G 6J6.

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que JEANNOT PARÉ, du 9385, Place Belfort, app. 209, CHARLESBOURG (Québec) a fait cession de ses biens le 13e jour de janvier 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3e jour de février 1988 à 14h00 heures à la Direction des faillites, 410, boul. Charest est, suite 400, QUÉBEC (Québec).

Daté de Québec, ce 14e jour de janvier 1988.

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC
aux biens de Jeannot Paré

BUREAU DE JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS, SYNDIC
580, Grande-Allée est
Suite 240
QUÉBEC (Québec)
G1R 2K2
TEL: 648-6162

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000016-884
No Surintendant: 033901

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
2316-5384 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 565, Grande-Allée est, QUÉBEC (Québec) G1R 2K4 et ayant fait affaires sous les noms et raison sociale de "BAR OZ ENR".

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que 2316-5384 QUÉBEC INC., du 565, Grande-Allée est, QUÉBEC (Québec) a fait cession de ses biens le 8e jour de janvier 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de janvier 1988 à 15h30 heures à la Direction des faillites, 410, boul. Charest est, suite 400, QUÉBEC (Québec).

Daté de Québec, ce 14e jour de janvier 1988.

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC
aux biens de 2316-5384 Québec Inc.

BUREAU DE JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS, SYNDIC
580, Grande-Allée est
Suite 240
QUÉBEC (Québec)
G1R 2K2
TEL: 648-6162

Beta

VOIR NOTRE ANNONCE EN PAGE C-09

APPEL D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000016-884
No Surintendant: 033901

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
2316-5384 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 565, Grande-Allée est, QUÉBEC (Québec) G1R 2K4, et ayant fait affaires sous les noms et raison sociale de "BAR OZ ENR".

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic désigné à son bureau situé au 580, Grande-Allée est, Suite 240, QUÉBEC (Québec), le ou avant le mercredi 27 janvier 1988, à 11h00 heures, pour l'achat des actifs suivants:

LOT 1 Un commerce de diachotique et bar, de bonne réputation, aménagé dans un immeuble commercial situé au 565, Grande-Allée est, Québec.

Le commerce de bar est muni d'équipement de qualité dans le domaine de l'éclairage et de la sonorisation et constitue aussi un actif de choix tant par sa localisation que par la qualité de ses immobilisations.

Ce commerce possède un très bon achalandage et de réelles possibilités d'opération commerciale fort rentable.

La valeur approximative du tout, y compris tous les équipements nécessaires à ce type de commerce, a été fixée à environ 130 000,00\$.

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

LE VITRIER ROULANT CHARNY INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 450-B, 23e Rue sud, CHARNY (Québec) G6W 5V3.

DÉBITRICE

LOT 2 Equipement et outillage de vitrerie incluant une table de travail, une scie circulaire, une sableuse à bande sur roues ainsi qu'un lot de petits outils.

VALEUR APPROXIMATIVE: 4 600,00\$

LOT 3 Mobilier et équipement de bureau incluant des bureaux, chaises, présentoir, table à dessin, calculatrice, enseigne extérieure système d'alarme, etc.

(sujet à charge garantie)

VALEUR APPROXIMATIVE: 5 706,00\$

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 15% du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: nom du dossier" (selon l'éventualité), et devront être livrées au bureau du syndic, à l'adresse précitée, avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Ladite ouverture des soumissions se fera au bureau du syndic devant les soumissionnaires présents.

INSPECTION DES ACTIFS

Le lot 1 pourra être inspecté le mardi 19 janvier 1988, de 12h00 heures à 17h00 heures, au 565, Grande-Allée est, Québec (Québec).

Pour de plus amples informations concernant le lot 1, veuillez communiquer avec M. MARIO VAUGEOIS, du bureau du syndic, au numéro (418) 648-6162.

De plus, les lots 2 et 3 pourront être inspectés le mercredi 20 janvier 1988, de 10h00 à 16h00 heures, au 450-B, 23 Rue sud, Charny (Québec).

Pour de plus amples informations concernant les lots 2 et 3, veuillez communiquer avec M. ERIC METTIVIER, du bureau du syndic, au numéro (418) 648-6162.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le mercredi 27 janvier 1988, à 11h00 heures, au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 14e jour de janvier 1988.

JEAN-GERMAIN HUOT, LL. L., SYNDIC

Jean-Germain Huot & associés

580, Grande-Allée Est
Suite 240
Québec (Québec)
G1R 2K2
(418) 648-6162

MAIGRIR... AVEC PLAISIR MAIGRIR EN SANTÉ

1er JANVIER 88

LISTE DE MES RÉSOLUTIONS:

- Être en santé
- Reprendre ma forme
- Perdre 20 livres
- Maigrir sans médicaments ni injections
- À un prix raisonnable
- Maintenir mon poids

Solution:

• Téléphoner chez Kilocontrol!

chez KILOCONTROL

Les professionnels de la santé en nutrition

STE-FOY
653-1557
Marie-Claude Trempe
Dietétiste

CHARLESBOURG
626-2990
Christiane Girard
Dietétiste

MAINTIEN ASSURÉ MANGER AVEC PLAISIR

ÉVALUATION ALIMENTAIRE - SERVICE PERSONNALISÉ

CONSULTATION INDIVIDUELLE OU DE GROUPE

Séances d'information gratuites

Êtes-vous de ceux qui ont ces mêmes buts depuis 85, 86, ...?

Mais oui, cette fois TOUT EST POSSIBLE

Normand Bourque Syndic Inc. SYNDICS GESTIONNAIRES

Avis de vente par soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUCÉ
No COUR: 350-11-000108-874
No SUR: 033799
COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

DÉBITRICE

ET

MEUBLES MICHEL ROY INC.

corporation légalement constituée sous la partie 1A de la Loi sur les

Compagnies et ayant son siège social au 597, route 204 nord,

St-Gédéon GOM 1T0.

DÉBITRICE

Avis vous est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues au bureau du syndic, 12025, 1re Avenue, St-Georges, jusqu'à 14h00 heures, le VENDREDI 29 janvier 1988, pour l'achat des actifs suivants:

Soumissions séparées pour les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Soumissions séparées pour le lot no 22

DESCRIPTION DES ACTIFS

LOT No 1 Une usine servant à la fabrication de meubles située au 597, route 204 nord, St-Gédéon, et ayant une superficie de 65 x 180' sur un terrain de 105 x 220'.

VALEUR APPROXIMATIVE: 150 000\$

LOT No 2 Un terrain de dimensions 500' x 490' x 800' environ moins le terrain de l'usine, avec résidence d'un étage dessus construite, ayant une superficie de 28 x 41'.

VALEUR APPROXIMATIVE: 65 000\$

LOT No 3 Inventaire de matières premières comprenant miroirs, vitres, moulures, feuilles de plexiglas, masonite et mélamine, madières, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 16 000\$

LOT No 4 Inventaire de produits en cours comprenant modules de cuisines, chaises, bibliothèques, armoires, bureaux, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 60 000\$

LOT No 5 Inventaire de produits finis comprenant bureaux, modules de cuisine, bases et têtes de lit, modules de bibliothèque, buffets et commodes, vanités, miroirs, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 43 000\$

LOT No 6 Quincaillerie et fournitures comprenant boîtes de clous et vis, disques à sabler, papier sablé, courroies, carton d'emballage, peinture, petite quincaillerie, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 16 000\$

LOT No 7 Compresseur et réservoir "Devilbiss" avec moteur.

VALEUR APPROXIMATIVE: 4 500\$

LOT No 8 Une plaqueuse

VALEUR APPROXIMATIVE: 20 000\$

LOT No 9 Un banc de scie "Griggio"

QUÉBEC

• 999, av. Corbier
• Carrefour Les Saules

• 2090, boul. Ste-Anne • 1455, chemin Ste-Foy
• 3417, 1^{re} Avenue • 5, Marie de l'Incarnation

RIV-DU-LOUP

• 240, Lafontaine

CHARLESBOURG

• 8940, boul. Henri-Bourassa

NEUFCHÂTEL

• Carrefour Neuchâtel

LÉVIS

• 24, Charles
• A. Cadieux
• Place Cornwell

BEAUPORT

• Carrefour Beauport

STE-FOY

• Place des
• Quatre-Bourgeois

STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

• 10516, Ste-Anne

JEAN COUTU

75¢

ÉCONOMISEZ 75¢

75¢

À l'achat de détergent en poudre ABC format 6 L.



1.87
PRIX AVEC COUPON

Valable du 17 au 23 janvier 1988
Limite 1 coupon par article

006S0146141H

HUGGIES

Couches jetables formats assortis

PARTICIPEZ AU CONCOURS
COURSE AUX ACHATS
de Kimberly-Clark
Voir détails à l'étalage

8.99



à plein camion

ALCAN

Papier aluminium
Format rouleau 25'

ÉCONOMISEZ PLUS DE 35% SUR LE PRIX P.C.

.97

ESSUIE-TOUT BLANC

Format 2 rouleaux
Economie

.79



Personnelle

Maxi-serviettes régulières (bleu) ou maxi protection (rose)



2.79
AU CHOIX

Personnelle

Bas tube pour hommes ou sport pour femmes, couleurs assorties. Format 3 paquets



2.49
AU CHOIX

ATRA, TRAC II

ATRA PLUS ou TRAC II PLUS

Lames à rasoir. Format 9



3.39
AU CHOIX

FINESSE

Shampooing ou revitalisant, formules assorties.

Format 300 ml



2.29
AU CHOIX

ÉVIAN

Eau de source naturelle. Format 1.5 l



.99

CLOSE-UP

Pâte à dent. Tube 100 ml, vert ou rouge



.99
AU CHOIX

FORMAT **JUMBO**
JUSQU'À **37** PLUS GRAND

PRIX SUPER ESCOMPTE

110 125 135 145 155 165 175 185 195 205 215 225 235 245 255 265 275 285 295 305 315 325 335 345 355 365 375 385 395 405 415 425 435 445 455 465 475 485 495 505 515 525 535 545 555 565 575 585 595 605 615 625 635 645 655 665 675 685 695 705 715 725 735 745 755 765 775 785 795 805 815 825 835 845 855 865 875 885 895 905 915 925 935 945 955 965 975 985 995	DISC 15 PAGES COULEURS	5.57\$	VALOR 9.99\$
110 125 135 145 155 165 175 185 195 205 215 225 235 245 255 265 275 285 295 305 315 325 335 345 355 365 375 385 395 405 415 425 435 445 455 465 475 485 495 505 515 525 535 545 555 565 575 585 595 605 615 625 635 645 655 665 675 685 695 705 715 725 735 745 755 765 775 785 795 805 815 825 835 845 855 865 875 885 895 905 915 925 935 945 955 965 975 985 995	DISC 15 PAGES COULEURS	12.57\$	VALOR 20.49\$

FINITION SUR PAPIER
LES PROS DE LA PHOTO
SERVICE PHOTO

HEMAREXIN

Supplément vitaminique. Format 16 ampoules buvables.



8.59

OTRIVIN 0.1%

Vaporisateur nasal pour adultes. Format 20 ml



2.39

CLERZ

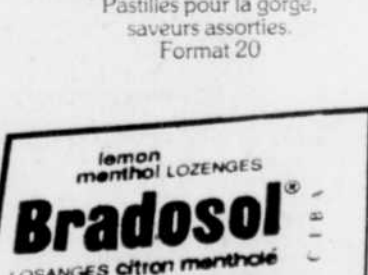
Gouttes pour lentilles cornéennes. Format 15 ml



2.97

BRADOSOL

Pastilles pour la gorge, saveurs assorties. Format 20



1.99
AU CHOIX

ALPHA KERI

Huile pour douche ou bain



3.39
FORMAT BONI 200 ml + 20%

BRUT 33

Désodorisant ou antisudorifique, formules assorties. Aerosol 200 ml, bâton 75 g



2.19
AU CHOIX

50¢

ÉCONOMISEZ 50¢

50¢

À l'achat d'une

CASSETTE-VIDÉO POLAROID

L-750 (BETA) ou T-120 (VHS)



4.99
AVEC COUPON

En plus, offre de rabais postal de 25¢ à l'achat de 2 cassettes-vidéo ou 45¢ à l'achat de 3 cassettes-vidéo. Voir détails à l'étalage.

5.99\$ SANS COUPON

Valable du 17 au 23 janvier 88. Limite 1 coupon par client.

Au détaillant: Pour remboursement, portez à: H.A. WATTS C.P. 2143, Succ. A, Toronto, Ont. M5W 1H1

PV87201

QUARTZ

Réveil-matin au quartz, couleurs assorties



11.99
AU CHOIX

POLIDENT

Nettoyeur pour dents. Format 84



3.99

Spécial

L'ORÉAL

• Rouges à lèvres

3.97\$ (rég.: 5.99\$)

• Vernis

2.97\$ (rég.: 3.99\$)



* LIMITE: 3 PAR CLIENT

VALIDE DU 17 AU 23 JANVIER 1988

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps. Illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales: lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.